

GRANDS REPARATIONS
ajustiers et réparés

LANDRY PHARMACIEN
11, rue NOTRE-DAME, Joliette

L'ACTION POPULAIRE

JUSTICE
ME
GUIDE

Valois abbé O.
Ass.-directeur

DEVELOPPEMENT
ET IMPRESSION

films

SERVICE DE
12 HEURES

PHARMACIE GADOURY

297
NOTRE-DAME
JOLIETTE

Vol. XXVI, No 15

JOLIETTE, MERCREDI 25 MAI 1938

DEUX SOUS LE NUMERO

LA SEMAINE DU BON JOURNAL

Le cinq mai dernier, une importante délégation composée de hautes personnalités, religieuses et civiles, catholiques et protestantes, se présentait à Ottawa pour demander l'interdiction au Canada de plusieurs imprimés, magazines, revues et journaux immoraux. Nous avons déjà relaté le fait et, dans notre dernière édition nous disions le succès qu'elle obtint. Si nous y revenons aujourd'hui, c'est tout simplement pour marquer d'un trait de plume combien toutes ces personnes de religion, de race, de langue et de ville diverses furent unanimes à reconnaître le mal causé par la mauvaise littérature, chez les jeunes surtout.

Le gouvernement fédéral a fait un premier geste et a bien voulu inviter les citoyens du pays à lui signaler les publications de caractère douteux. Comme le disait dans *Le Devoir*, M. Georges Pelletier, ce n'est qu'un commencement, et il ne faut pas s'arrêter en un si bon chemin.

Si les autorités, religieuses et civiles, accordent tant d'importance à la mauvaise littérature, ne devons-nous pas tout naturellement songer que la bonne littérature est une semence de bien. Il ne faut donc pas nous borner à enrayer le mal que nous fait la littérature dangereuse, il faut aussi favoriser de toutes nos forces la saine littérature.

De tous les imprimés, le journal est le plus répandu. Dans toutes les mains il vole, dans tous les foyers il pénètre, dans tous les esprits et les cœurs il exerce une influence incontestable. Rares sont les familles sans journaux; mais nos familles, même nos bonnes familles, choisissent-elles toujours judicieusement leurs journaux? N'ont-elles pas bien souvent plus de prudence dans ce qui regarde le corps que dans les choses de l'esprit? Et, parfois, ce n'est pas sans tristesse que l'on voit à côté d'une réelle préoccupation à bien élever les enfants dans l'amour de Dieu et la bonne éducation, une tolérance exagérée dans le choix des journaux et des livres mis à la disposition de tous les membres de la famille. C'est bien mal comprendre de grandes vérités et c'est risquer de ruiner d'une main ce que l'autre édifie à force de sacrifices et d'efforts. N'est-ce pas se créer à soi-même une source de difficultés, de déboires et d'échecs peut-être que d'agir ainsi?

La cause du bon journal a gagné bien du terrain, même dans notre district, depuis quelques années; mais, nous sommes encore bien loin de pouvoir nous flatter d'avoir couvert le champ qui nous est confié. A notre aide sont venus se joindre, surtout depuis une couple d'années des journaux quotidiens franchement catholiques et dont nous voyons avec plaisir la circulation augmenter. Les ouvriers ne seront jamais trop nombreux à la tâche à accomplir. Il reste évident, cependant, qu'en général nos catholiques n'ont pas suffisamment encore l'oeil ouvert sur les journaux qu'ils laissent entrer à la maison. Comme en bien d'autres domaines c'est la conviction qui manque. Puis on se laisse attirer par le tam-tam des grands journaux jaunes et capter comme d'innocents poissons à l'hameçon habillé de sociétés qu'ils tendent à leurs lecteurs chaque jour. C'est satisfaire la curiosité d'un moment, mais mouler lentement son esprit dans des formes presque définitives et regrettables.

Les arguments en faveur de la diffusion de la bonne presse ne manquent pas. Nous venons d'en examiner quelques uns, mais, il y en a bien d'autres. Nous ne nous arrêterons pas, aujourd'hui, du moins aux arguments d'autorité. Tous savent la sollicitude des souverains pontifes, de S. Sainteté Pie XI en particulier, pour l'organisation et la diffusion des bons journaux dans le monde entier; tous savent aussi les sacrifices multipliés et bien souvent héroïques de nos Evêques, pour doter leurs diocèses d'un journal catholique et sur lequel ils puissent entièrement compter. Tous savent, par exemple, combien l'oeuvre de la bonne presse tient à coeur à notre distingué Pontife et combien il a travaillé, parlé, écrit et insisté pour que ses ouailles encouragent le bon journal. Ce fait, isolé des autres et séparé de tous les arguments classiques qui militent en faveur du bon journal, devrait suffire à inciter tous les catholiques à ne lire et à ne encourager que les journaux reconnus comme franchement et positivement catholiques.

Il y a maintenant une raison de plus de favoriser de toutes nos forces le journal vraiment catholique, c'est l'avenir de nos organisations d'Action catholique. L'Action catholique a besoin du journal, c'est même l'un de ses buts; tous les manuels vous le diront. Qui, si ce n'est le journal catholique, tiendra les fidèles au courant de toutes ces oeuvres organisées dans l'intérêt des âmes et de nos institutions les plus chères? Qui, si ce n'est le bon journal, fera connaître les mouvements qui naissent partout, qui surprennent parfois à cause de leur nouveauté, et qu'une forte partie du public ne peut connaître autrement que par le journal? Qui, si ce n'est le journal catholique, soutiendra par une adroite publicité, toutes ces oeuvres qui commencent et fera le lien entre elles et leurs membres, entre elles et le grand public? C'est un point à considérer sérieusement et c'est une raison nouvelle de songer au bon journal.

Dans la deuxième semaine de juin, du 12 au 19, à la demande de notre Evêque, nous aurons notre semaine de bon journal. Nombre de familles voudront bien en profiter pour faire aux bons journaux, le chaud accueil qu'elles ont peut-être retardé jusqu'à ce jour.

Si les circonstances nous le permettent, nous reviendrons prochainement sur le sujet.

Abbé Omer VALOIS.

Hommages au nouvel évêque

Le chapitre de Nicolet rend visite à S. Exc. Mgr A. Lafortune

Peu de minutes après la nouvelle officielle de la nomination de M. l'abbé Albini Lafortune au siège épiscopal de Nicolet, commencèrent à arriver de nombreux appels téléphoniques et télégrammes venant de toutes les parties de la province, particulièrement des diocèses de Nicolet et de Joliette. Les prêtres de l'évêché vinrent, les premiers, offrir leurs hommages au nouvel évêque. Et, durant toute cette journée du 18 mai, et tous les jours qui suivirent, S. Exc. Mgr Lafortune continua à recevoir de nombreux témoignages de respect et des marques d'estime et de vénération.

De très nombreuses dépêches arrivèrent de Nicolet, de la ville épiscopale et de toutes les parties du diocèse, Mgr Ant. Camirand, vicaire capitulaire, M. le chanoine

Calixte Arsenault, supérieur du Séminaire de Nicolet, M. Oscar Morin, sous-procureur à l'évêché, et M. Geo.-E. Roberge, secrétaire de S. Exc., vinrent à Joliette, rendre leurs hommages à leur nouvel évêque. Ils furent reçus à l'évêché où ils prirent le dîner avec LL. EE. NN. SS. Papineau et Lafortune et avec le personnel de la maison, M. le chanoine Lucien Hébert, curé de la cathédrale de Nicolet, était venu auparavant offrir ses hommages à son évêque.

Plusieurs municipalités et plusieurs maires des paroisses de la région s'exprimèrent d'exprimer leurs respectueux sentiments de vénération. La municipalité du Village St-Pierre, où demeurent les heureux parents de l'évêque-élu nous fait parvenir une résolution que nous publions dans une autre colonne. Le Conseil de la Cité de Joliette, à sa séance, hier soir, a aussi manifesté sa joie; nos lecteurs, trouveront ce témoignage dans une autre colonne. M. le Dr Ls-Ph. Laporte, secrétaire de l'Association Médico-chirurgicale du district de Joliette nous fait aussi parvenir une résolution adoptée

La Journée des jeunes

ÊTRE QUELQU'UN ET NON QUELQUE CHOSE

Hier environ mille jeunes gens de Joliette et de presque toutes les paroisses du diocèse remplissaient la ville de chants et de joie. Tous les mouvements spécialisés de jeunes étaient largement représentés. Les groupes marchaient à la suite des drapeaux fièrement arborés. Les Jeunesses agricole, ouvrière, indépendante, écolière, les scouts au nombre de plus de cent, toutes accompagnées de leurs officiers et de leurs aumôniers arrivèrent à Joliette pour la messe à la cathédrale. Ils remplirent la cathédrale et l'on voyait chemises blanches des jécistes, couleurs variées des scouts, habits des jécistes se marier dans la vaste nef. Un clergé nombreux prit place dans le sanctuaire. On y voyait S. Exc. Mgr Papineau assisté de M. le chanoine Lamarche et du R. P. Irénée Gauthier, c.s.v., Mgr Eustache Dugas, V.G., Mgr Alphonse Piette, curé de St-Jacques et un grand nombre de prêtres. La messe fut célébrée par S. Exc. Mgr Albini Lafortune, assisté de MM. les abbés Chrysochore Bonin et Paul Valois, du Séminaire.

Après la messe, M. l'abbé Clément Clément prononça une brillante allocution dans laquelle il mit toute son âme. Il convient, dit-il que la Journée des jeunes coïncide avec la fête de Dillard et avec le retour du renouveau printanier. Les mouvements spécialisés forment une magnifique armée et cette armée vient recevoir des mots d'ordre du chef l'Evêque. Il félicite les jeunes d'être si nombreux, de se grouper pour être forts et travailler à l'extension du règne de Dieu en eux-mêmes d'abord et dans les autres ensuite. Il rappelle la page de l'Evangile où Jésus dit à ses apôtres: venez à ma suite et je vous ferai pêcheurs d'âmes. C'est la vocation des mouvements spécialisés. Mais, pour y arriver ils doivent pratiquer le renoncement lequel est tout l'abrégé de l'Evangile. Les jeunes doivent devenir quelqu'un, et non rester quelque chose. Pour cela il faut avoir du renoncement. Que les jeunes soient bien fidèles à leurs réunions, assemblées, congrès s'ils veulent réellement se former et pouvoir répondre aux espérances de l'Action catholique.

PARADE ET DEMONSTRATION

A une heure et trente le défilé de la jeunesse s'est ébranlé. En cadence et derrière leurs drapeaux, tous les corps ont paré à travers la ville après avoir salué Mgr Papineau accompagné du nouvel évê-

que de Nicolet, Mgr Albini Lafortune, sous le portique de l'évêché. En tête de cette marche de triomphe passèrent les jécistes nombreux et en chemises blanches aux manches pliées sur les coudes; les étudiants du collège de Berthier suivis de leur fantaisie et vêtus du costume réglementaire, suivirent les jécistes de tout le diocèse avec leurs drapeaux qu'un grand vent faisait claquer; la jeunesse étudiante du Séminaire et de l'Académie Saint-Viateur au pas militaire s'avancèrent résolue, conquérante, et l'on voyait chemises blanches des jécistes, couleurs variées des scouts, habits des jécistes se marier dans la vaste nef. Un clergé nombreux prit place dans le sanctuaire. On y voyait S. Exc. Mgr Papineau assisté de M. le chanoine Lamarche et du R. P. Irénée Gauthier, c.s.v., Mgr Eustache Dugas, V.G., Mgr Alphonse Piette, curé de St-Jacques et un grand nombre de prêtres. La messe fut célébrée par S. Exc. Mgr Albini Lafortune, assisté de MM. les abbés Chrysochore Bonin et Paul Valois, du Séminaire.

AU SEMINAIRE

Dans la cour du Séminaire, sur la terrasse, l'armée a fait halte avant d'entrer dans la salle académique. Avec un ordre et une discipline remarquables les différents groupes ont pris d'assaut le parterre, l'orchestre et le balcon. Des chants enlevés rythmés avec un sourire, des hurrahs, des cris d'enthousiasme vibrants des acclamations du chef suprême de l'Eglise, de notre évêque, de la jeunesse catholique et organisée en mouvements spécialisés ont retenti sous la voûte de la vaste salle du Séminaire.

Ce ne fut qu'un crépitement d'applaudissements, une clameur de "Vive le Pape, vive Monseigneur, vive le Christ-Roi, quand notre évêque est entré dans la salle. Le suivait: Mgr Lafortune, Mgr E. Dugas, Mgr A. Piette, Mgr H. Martel, le P. Ls-P. Fafard, c.s.v., supérieur du Séminaire, M. le Dr J. A. Pelletier, délégué de la ville de Joliette, MM. les chanoines, plusieurs curés des paroisses du diocèse et nombreux vicaires et aumôniers.

Un groupe de jeunes et bons acteurs de St-Jacques de Montcalm ont interprété le serment de Dillard des Ormeaux aux premiers jours de la colonie. Par un rapprochement frappant des dates de 1660 et de 1938 les jeunes ont saisi le courage que nécessite leur tâche: défendre la foi, l'Eglise et la patrie comme aux jours où nos aïeux se sont convertis de gloire. M. Raymond Lavoie, héraut de cette démonstration a fait l'éloge de notre Léonidas canadien et

a fait prêter serment à toute la jeunesse qui n'eut qu'un seul cri pour répondre.

S. Exc. Mgr Papineau avant de clore la manifestation et de voir se disperser ceux qu'il dit être "Ses chers jeunes" a parlé sur un ton paternel et à la fois vibrant. Des applaudissements prolongés ont salué sa montée sur la scène. Mes chers jeunes gens, a-t-il dit, la Sainte Vierge nous a réservé deux grands jours dans le mois de mai. Le 18, elle est venue répandre une grande joie dans le diocèse et dans les rangs des militants de l'Action catholique en élevant à la hauteur de l'épiscopat un des nôtres: Mgr Albini Lafortune. Rien ne pouvait plus contenir la joie de l'assistance qui a appuyé Monseigneur Papineau d'applaudissements prolongés, tandis que bien discrètement, comme il avait l'habitude de faire toute chose, le nouvel évêque asséchait une larme sur sa joue.

Interrompu par ces applaudissements, Monseigneur Papineau a repris l'ordre de son allocution: "Et le 24 mai la Sainte Vierge nous a réservé une manifestation grandiose: La Journée des Jeunes du diocèse de Joliette."

Il a ensuite félicité tous les auteurs de cette démonstration religieuse qui le combait de consolation, a remercié ceux qui se sont prêtés à la préparation de la fête, puis a adressé des conseils très précis à la jeunesse.

Tout d'abord, disait-il, éviter ce qui risque de nous perdre: l'ignorance religieuse, étudier notre religion pour la comprendre dans ses grandes lignes, la pratiquer avec intelligence et résolution; ensuite et surtout: ne pas laisser s'affirmer à l'opinion publique une poignée de mécréants, ne pas sortir de cette salle sans s'être promis d'afficher notre foi chaque fois qu'elle gagnerait à être connue, ne pas laisser devant soi parler contre le Christ, contre l'Eglise, le Pape, les évêques et les prêtres.

Il faut se former un désir unique d'être dans l'avenir des catholiques irréprochables, dévots envers l'Eucharistie, la Pénitence, car pour triompher dans la lutte à entreprendre, il faut savoir retrouver le Christ dans le tabernacle. Puis Monseigneur a terminé en dressant Jésus-Christ comme modèle de la jeunesse.

Des hurrahs, des applaudissements ont suivi sa courte allocution, et l'assistance a chanté de toutes ses forces: "Nous voulons Dieu, c'est notre Roi"; "Vive Pie XI" et O Canada avec un rythme très religieux.

Mariage Michaud-Ferland

A la cathédrale de Joliette, le samedi 28 mai prochain, à 9 heures, sera béni le mariage de Mlle Anita Ferland, fille du maître de poste de Joliette et de Mme Avila Ferland, à M. André Michaud, professeur à Montréal et fils de M. et Mme Zénon Michaud, M. Z. Michaud est professeur à l'Ecole normale de Joliette et secrétaire de la commission scolaire. Après la cérémonie religieuse, les parents et les invités assisteront à une grande réception à l'arsenal.

Mlle Cécile Forget et Germaine Remington seront filles d'honneur; MM. Bernard Rivest et Gérard Plourde, garçons d'honneur. Bouquetière: Madeleine Guertin; page: Claude Lafortune. Placiers: MM. Robert Cailloux et Laurent Roy.

dans une réunion du 23 mai, sur proposition de M. le Dr Albert Geoffroy, appuyée par M. le Dr Arthur Pelletier. Ce témoignage de joie et de félicitations est adressé à S. Exc. Mgr A. Lafortune, à M. le Dr Jos. Lafortune, membre de l'Association, et aux journaux pour publication.

Récollecion mensuelle

La récollecion de juin pour le clergé diocésain aura lieu le lundi 6, à 2 heures (solaire) dans la chapelle des Congrégations de la cathédrale. S. Exc. Mgr Papineau présidera.

Mais, qu'entend-on par bonne presse ?

Toute publication (livre, revue, journal) qui, loin d'offenser le dogme et la morale chrétienne (côté négatif), s'en fait l'instrument de diffusion et de défense (côté positif).

Elle est à la fois un moyen de préservation, en tant qu'elle contrebalance les effets pernicieux de la mauvaise presse, et un moyen de formation, en tant qu'elle dépose dans les âmes un souffle de spiritualité chrétienne.

Tels sont le caractère et la fonction de la bonne presse. Alors seulement elle a le droit de s'appeler aussi presse catholique. Mgr Cuvard, Manuel d'Action catholique.

Décès de Mme N. Martel

Au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis, à la cathédrale le 24 mai, avaient lieu les funérailles de Eulalie Lacasse, épouse de M. Nazaire Martel, décédée à l'âge de 42 ans, après quelques semaines de maladie. Le service fut chanté par Mgr Henri Martel, assisté des abbés V. Amyot et G. Coderre. Les abbés F. Gadoury et F. Mousseau dirent la messe aux autels latéraux. Au choeur: M. l'abbé Omer Lane et le R. Fr. Henri Forest, s.j.

La défunte laisse dans le deuil, outre son père M. Joseph Lacasse et son époux, ses frères: MM. Alexandre, William et Auguste Lacasse; ses sœurs: Mmes Médard Durocher, Léo Quintin et Paul Daneau.

Les porteurs étaient MM. Médard Durocher, Nap. et Abraham Martel, Elzéar Martel, Léo Quintin et Paul Daneau.

A la famille en deuil l'Action populaire offre ses sympathies.

LA VISITE PASTORALE

Dans la joie comme dans la douleur c'est la religion qui assure le bonheur des familles

S. Exc. Mgr A. Lafortune assiste à la visite

Dimanche dernier, les fidèles de la cathédrale recevaient officiellement S. Exc. Mgr Papineau pour la visite pastorale. Un soleil splendide jette sur la foule assemblée, sur le vert de la pelouse, le blanc des surplis et l'or des ornements ses rayons chauds et éblouissants. Les drapeaux s'agitent sous la brise. Ecoliers et écolières, petits croisés en blancs habits, chorale, fanfare du Séminaire, clergé attendent Son Excellence devant l'évêché. Sous le portique, M. le chanoine L.-P. Lamarche, curé lui donne le crucifix à baiser, et tous se rendent ensuite en procession pour l'entrée solennelle à la cathédrale. S. Exc. Mgr Papineau est accompagné de MM. les chanoines Omer Bonin et J.-C. Garceau, respectivement archidiacre et chancelier du diocèse et de l'abbé Julien Riopel, secrétaire. S. Exc. Mgr Albini Lafortune, faisant sa première apparition en public et assisté de M. l'abbé Omer Valois, de l'Action populaire, prend part à l'entrée solennelle et assiste à la messe, M. le chanoine I. Gervais officie. Une escouade des constables de la ville, sous le commandement du chef V. Simard fait une escorte d'honneur aux portes du temple.

Pendant la messe, la chorale de la cathédrale, dirigée par l'abbé A. Bélanger, chante des cantiques. Au prône, M. le curé Lamarche offre ses hommages et ceux de la paroisse à S. Exc. Mgr Albini Lafortune, évêque-élu de Nicolet, dit la joie de la paroisse et fait d'ardents vœux. Après la messe, Son Excellence Mgr Papineau, de son trône, prononce une vibrante allocution sur ce qui fait le bonheur des familles: la religion. La crise que nous traversons est matérielle, sans doute, et les gouvernements en cherchent la solution; mais, elle est surtout morale et c'est la religion qui peut seule guérir les âmes. Le Pontife développa son sujet en le confinant à la famille. La religion est nécessaire à la famille, la religion doit sanctifier la famille. Impossible aux membres de la famille de remplir leurs devoirs sans la religion. Impossible de donner aux enfants une bonne éducation sans la religion. Les parents peuvent se dévouer pour leurs enfants, souffrir et se

priver pour eux, si la religion n'intervient pas, c'est de l'humain et pas plus. En fait de religion l'exemple des parents est tout puissant sur les enfants.

La religion consacre les joies de la famille. La religion cimenter les amours de la famille. La famille doit être plus que la réunion de plusieurs vivant ensemble, elle doit être l'union des âmes. Sans la religion comment les époux pourront-ils s'aimer vraiment et demeurer fidèles dans la vie; sans la religion, les enfants comment pourront-ils bien aimer leurs parents et leur rendre leurs devoirs.

La religion sanctifie aussi les douleurs de la famille. Ces douleurs sont nombreuses et souvent grandes: maladies, mort, épreuves diverses, nom flétri par l'inconduite de l'un des membres, etc. C'est la religion qui peut seule sanctifier ces peines. Son Excellence fait un paternel appel à ceux des fidèles qui auraient abandonné le bon Dieu; pour leur bonheur même temporel, il les supplie de revenir à leurs devoirs. Ne sentez-vous pas, dit-il, qu'il vous manque quelque chose? Et, les fidèles qui aiment vraiment Dieu, par leurs exemples et leurs prières, tenteront de ramener au bercail les brebis égarées.

Après cette allocution, Son Excellence reçoit les offrandes des fidèles pendant qu'elle leur donne l'anneau à baiser. La sortie solennelle termine la visite.

Dans l'après-midi, Son Excellence Mgr Papineau administre le sacrement de Confirmation aux enfants. M. le chevalier Horace Beaumier et Mlle Bernadette Leprohon représentent les parrains et les marraines. Les élèves de la Congrégation font les frais du chant durant cette cérémonie et pendant la bénédiction du T. S. Sacrement. ITINERAIRE DE LA VISITE

Aujourd'hui Son Exc. Mgr Papineau partait pour St-Félix pour continuer sa visite pastorale. De cette paroisse il reviendra à Joliette. Et, dimanche prochain, le 29, Mgr visitera la paroisse Saint-Pierre, lundi ce sera le tour de Ste-Mélanie, mardi celui de Ste-Béatrix et mercredi St-Ambroise. La visite sera ensuite interrompue jusqu'au 6 juin alors que St-Cléophas recevra son Evêque.

Convention libérale dans Montcalm

Dimanche dernier avait lieu à Ste-Julienne le choix des délégués du comté de Montcalm pour la prochaine convention libérale provinciale les 10 et 11 juin prochain.

M. Chs-Ed. Ferland, député de Joliette et préfet du comté de Montcalm fut nommé président et M. le notaire Durand de St-Esprit, secrétaire.

Les personnes suivantes furent choisies à l'unanimité pour représenter les libéraux du comté de Montcalm à Québec les 10 et 11 juin prochain:

M. Oscar Lapierre, de Ste-Julienne; M. David Dupuis, de St-Jacques; M. Jos. Brouillette, de St-Esprit; M. Alf. Liard, de St-Alexis; M. L. Pontbriand, de Rawdon; substituts: M. Octavien Pagé, de St-Emile; M. Art. Tremblay, de Ste-Marie Salomé; M. Maxime Riopel, de St-Donat.

Un grand nombre de libéraux de tout le comté de Montcalm et même de plusieurs des comtés voisins assistaient à ce ralliement. Il était réellement intéressant de voir rayonner sur la figure de tous ces amis de la grande cause libérale, un air de confiance et de force qui laisse prévoir une grande victoire pour les futures batailles électorales.

Lie Baieral.

Délégués à la convention conservatrice

Les conservateurs du comté de Joliette - l'Assomption - Montcalm choisissent leurs délégués.

Vendredi dernier, à l'hôtel de ville, les conservateurs du comté de Joliette-l'Assomption - Montcalm, venus de presque toutes les paroisses du comté choisirent leurs délégués à la convention conservatrice nationale qui aura lieu à Ottawa les 5, 6, 7 et 8 juillet prochain. Cette convention a lieu pour choisir un successeur à l'hon. M. Bennett, démissionnaire pour cause de santé.

L'assemblée de vendredi était présidée par M. J.-C. Perrault, maire de Joliette. Me Guy Guibault agissait comme secrétaire. Les délégués choisis sont MM. J.-C. Perrault, J.-E. Majau, maire de l'Epiphanie, J.-W. Munn de St-Jacques et Adélar Chevrette de St-Ambroise. Les substituts sont: MM. S.-A. Lavallée, notaire à Joliette, C.-E. Jeannotte de Mascouche, Ovide Turcotte de St-Jacques et Robert Tellier, avocat, Joliette.

Chez M. O. Lafortune

Samedi dernier, S. Exc. Mgr J.-A. Papineau se rendait au Village St-Pierre féliciter M. et Mme Onésime Lafortune, parents de S. Exc. Mgr Albini Lafortune. L'évêque-élu de Nicolet et S. Exc. Mgr A. Desmarais, auxiliaire de St-Hyacinthe, de passage à Joliette pour féliciter son confrère promu à l'épiscopat, accompagnaient Monseigneur Papineau.

EN VILLE

Octroi provincial de \$3000. pour les chômeurs

Eloge de Mgr Albin Lafortune — Les permis — Le réseau électrique en cour de justice

Une lettre de M. le député Barrette annonce que le gouvernement provincial donne un octroi et que quelques chômeurs de la ville pourront obtenir du travail.

Une somme de \$3,000., répartie sur 10 semaines sera attachée à l'exécution des plans du parc De Lanaudière. Le gouvernement se réserve le droit de choisir les ouvriers et demande à M. Lippé de conduire les travaux.

Comme la ville a acheté au cours de l'hiver dernier un malaxeur dispendieux pour le louer au gouvernement provincial dans les travaux de l'égout collecteur et n'a pas encore été payée on a chargé M. le secrétaire d'adresser le compte au département qui s'est engagé par ce marché.

COMMUNIQUE DE M. LE SECRÉTAIRE Hôtel de ville.

A Son Excellence Monseigneur Albin Lafortune, Evêque du diocèse de Nicolet.

Excellence, J'ai l'honneur et le devoir enviable de vous adresser présentement copie d'une résolution adoptée par le Conseil de cette cité, à sa séance du 23 mai courant.

Daigneriez-vous souffrir, Excellence, qu'au sein du bouquet d'éloges, de félicitations et de bons vœux qui vous est respectueusement offert, je glisse furtivement le modeste oeillet de mes meilleurs sentiments personnels?

J'ai l'honneur de me soussigner, De Votre Excellence, Le très humble serviteur, Camille BONIN, Secrétaire-trésorier.

Joliette, ce 24 mai 1938. Vraie copie: Camille BONIN, Secrétaire-trésorier.

Eloge de Mgr Lafortune

Aussitôt après la lecture et l'adoption des minutes, M. le maire suppléant Narcisse Hottin a suspendu l'ordre du jour et fait l'éloge du nouvel évêque de Nicolet, Mgr Albin Lafortune, estimé directeur - gérant de notre journal. M. le secrétaire nous communique ces paroles que le Conseil a fait siennes.

CITE DE JOLIETTE

Extrait des minutes d'une séance ordinaire du Conseil de la Cité de Joliette, tenue à l'heure et au lieu réglementaires le lundi, 23 mai 1938 et à laquelle étaient présents, formant quorum: M. le maire suppléant N. Hottin et MM. les échevins: A. Pelletier, L. Mainville, H. Riopel, A. Savignac, J.-A. Boisvert, A. Forest, A. Hémond, J.-E. Gervais.

M. le maire suppléant s'exprime en ces termes: "Je manquerai à une impérieuse charge qui m'incombe si je ne suspendais l'ordre de cette séance pour souligner, avec toute la sincérité dont je suis capable, l'événement mémorable qui vient de se produire dans notre localité et qui a jeté dans la joie la plus vive, comme dans la fierté la plus légitime, je veux parler de l'élevation de monsieur l'abbé Albin Lafortune au siège épiscopal du diocèse de Nicolet.

Avant toutes autres considérations, je veux respectueusement présenter ici à Son Excellence, les hommages exprimés et les félicitations ravies de ce Conseil et de la population entière de Joliette. Je crois devoir mentionner d'abord que Monseigneur Lafortune est "le premier évêque que notre Cité ait fourni à l'épiscopat et je considère que ce fait primordial doit être inscrit dans le livre des délibérations de ce même Conseil et qu'il en constituera l'une des pages les plus glorieuses.

Je tiens ensuite à ajouter que si Monseigneur Lafortune n'est pas un jolietain de naissance, il en est un cependant, plus encore par le cœur et par l'esprit, que par la résidence. Sa plume sobre, élégante et loyale a fait connaître Joliette et ses régions environnantes.

En décrivant les chères coutumes de leurs habitants, leurs mœurs familiales, leur attachement au sol et à la foi des aïeux, le nouvel élu, grâce au journal qu'il dirigeait avec tant de soins, de zèle et d'amour, a répandu autour de notre ville et de notre région une atmosphère de louable et d'excellente renommée.

Les vertus discrètes de Son Excellence, son expérience avertie des épreuves et des choses, ses connaissances étendues des questions d'ordre religieux ou social, tout ceci pouvait paraître jusqu'à maintenant un peu voilé à nos yeux distraits ou fermés. D'un geste sûr et solennel, la plus haute autorité de l'Eglise catholique, Sa Sainteté le Pape Pie XI, vient de mettre en brillant relief ces trésors inestimables et les a marqués du sceau d'or d'une indestructible authenticité.

Qu'un règne à la fois fructueux et long attende Son Excellence sur le siège épiscopal qu'Elle a conquis par ses mérites et ses talents. En retour de ce souhait chaleureux, je sollicite de Son Excellence une courte souvenir dans sa mémoire, une lueur prière dans son cœur, pour la petite Cité qui La voit partir avec un regret étrangement mêlé de bonheur.

M. l'échevin Gervais, appuyé par M. l'échevin Mainville, propose ce qui suit: "C'est un plaisir et un honneur pour moi de proposer que les paroles que vient de prononcer M. le Maire suppléant, à l'occasion de l'élevation de Monsieur l'abbé Albin Lafortune à l'épiscopat, soient enregistrées dans le livre des délibérations de ce Conseil comme étant l'expression vraie des sentiments de ce même Conseil et que copie d'icelles soient adressées à Son Excellence Monseigneur Albin Lafortune, à ses vénérables père et mère, M. et Mme Onésime Lafortune, ainsi qu'aux journaux locaux, pour publication". Adopté.

(Signé) J.-N. HOTTIN, Maire suppléant, Camille BONIN, Secrétaire-trésorier. Vraie copie: Camille BONIN, Secrétaire-trésorier.

Bénédiction des autos

Si la température le permet, la bénédiction des autos aura lieu demain, jour de l'Ascension à quatre heures. La cérémonie aura lieu sur la Place du Marché et sera présidée par S. Exc. Mgr Papineau qui adressera la parole. Cette initiative est due à messieurs les Chevaliers de Colomb de Joliette.

Le règlement des permis et du service de l'eau adopté récemment n'a pas plu à certains commerçants et industriels. On s'est présenté au Conseil en vain, puis un règlement en force ne peut être aboli qu'à la fin de son exercice, soit un an.

M. J. H. Sansregret payait autrefois une taxe d'eau de \$150., mais cette année, ce minimum a été élevé à \$200. Pour agir de la sorte, le Conseil a pris en considération que cet industriel a un puits artésien et que, s'il prenait l'eau dans les conduites de la cité, ce chiffre de \$200. serait pour le moins doublé.

Trois vendeurs de machines agricoles se sont plaints d'avoir à payer une licence de \$50, au lieu de \$5, pour leur commerce.

Le commerce des machines agricoles exige une cour où se fait la montre de ces instruments. Or tous les commerçants de Joliette se font dans une bâtisse quelconque et sur cette bâtisse, une taxe foncière ou locative est prélevée, par conséquent il n'est pas injuste de prélever une taxe substantielle sur ces commerces qui se font à l'extérieur pour répartir également le fardeau des taxes.

Les dépôts ou commerce de ferrailles sont taxés à \$100.. Le but du Conseil est de contraindre les commerçants à transporter leur cour en dehors de la ville et de faire grâce du spectacle peu poétique de leurs trépassés.

M. Bissonnette qui a récemment mis le Conseil en demeure de fournir l'eau à son logis, s'est excusé d'avoir été mal informé et demandé d'amener une conduite d'eau temporaire à son logement.

La ville a accordé la salle du marché pour la convention libérale les 28 et 29 mai prochains.

M. Alexandre Boisvert a rencontré les autorités du Canadian National au sujet du procès de la débouche qui a inondé une partie de la terre de M. Malo. La ville sera intéressée dans cette affaire, une séance spéciale sera tenue.

Le Conseil a considéré les soumissions des peintres pour le ménage qui sera fait dans le logis du chef de police. C'est le département du feu et de la police qui jugera.

La cité de Ste-Catherine a adressé une résolution demandant de fixer la fête de Dollard ou fête de la reine à un lundi. La ville endorse cette proposition et l'adressera à Ottawa.

Le réseau électrique extérieur

La ville veut reprendre son réseau électrique extérieur, les procédures engagées suivront leur cours. Me Lucien Dugas reçoit l'autorisation officielle de signifier l'action et d'engager le dépôt prescrit.

La requête adressée au Canadian National pour remplacer la cloche-alarme de la rue Manseau est rendue au panier, grâce à la toujours bienveillante attention des autorités de ces chemins de fer nationaux qui semblent vouloir à tout prix faire blocus aux demandes de Joliette.

M. l'échevin Gervais ramène sur le tapis la question de la bibliothèque, et demande que la ville se déesse de la bibliothèque dans des circonstances où elle ne peut pas se payer ce luxe.

M. Conrad Boisvert, demande, au nom de la Chambre des jeunes, de retarder au moins de quinze jours toute décision à ce sujet et l'on accepte.

Tél. bureau 275 Tél. résid. 61 ANT. FORTIN, D.C. Chiropraticien Diplômé de Palmer 31, St-Paul, JOLIETTE

"Les Mains Rouges"

A L'ARENA DE JOLIETTE, LE 9 JUIN PROCHAIN

Une mise en scène qui sort de l'ordinaire

La représentation du drame "Les mains rouges" qui aura lieu à l'arena de Joliette, jeudi le 9 juin prochain, sera mémorable pour nos concitoyens et tous ceux qui y assisteront.

En effet, en plus d'entendre Ls-Philippe Hébert et ses artistes de la radio, considérés à juste titre comme la plus brillante organisation dramatique de notre province, les spectateurs verront une mise en scène qui sort de l'ordinaire.

Les scènes de raids aériens, de bombardements et du crépitements des mitrailleuses seront d'un réalisme saisissant, grâce à un appareil spécial qui reproduira à la perfection les bruits de ces engins de guerre.

Rien n'a été négligé! Tout sera à point! Le public sera agréablement surpris.

Il va sans dire que "Les mains rouges" auront pour interprètes les mêmes artistes qui ont créé les rôles lors des émissions radiophoniques, c'est-à-dire, que le succès artistique est assuré à l'avance.

Nous conseillons donc à tous ceux qui aiment les spectacles de grande envergure de ne pas manquer d'être présents à l'arena de Joliette le 9 juin prochain, lorsqu'aura lieu cette représentation des "Mains rouges".

Les billets qui sont à la portée de toutes les bourses sont actuellement en vente à la Pharmacie Gadoury. Veuillez retenir d'avance votre billet. (Prix: 50 — 35 et 25 sous).

Beau succès de ces petits

Le Cercle des Petits que dirige Mlle Alma Lavallée a donné, jeudi dernier, sa sixième représentation. Son Exc. Mgr Papineau a bien voulu présider cette soirée dont les recettes étaient destinées à la réfection de la chapelle du Jardin de l'Enfance St-Joseph. A ses côtés: le R. P. Cléophas Dumontier, c.s.v., le R. P. Léopold St-Georges, o.m.i., et les abbés Omer Valois, de l'Action populaire, et Albert Bélanger, aumônier à la Congrégation de Notre-Dame. L'assistance n'était pas bien nombreuse, mais très sympathique.

Après une ouverture sur piano par Mlle Clarisse Courtemanche et Paule Rivest, nous voyons les divers articles au programme se dérouler avec entrain. Tous les figurants, même les petites de trois, quatre ou cinq ans se présentent avec grâce et disent avec sang-froid. Nous avons remarqué que plusieurs, presque tous les élèves ont une belle diction et jouent avec naturel. Tous les articles au programme ont été bien réussis, mais qu'on permette de souligner le "Gala indien" et "Le Rêve de Manon", fantaisie lyrique. Ces deux pièces furent réellement enlevées. Il serait difficile de dire qui des élèves a couronné une fois de plus. Le chant et la musique ont particulièrement été bien exécutés. Bref, le Cercle des Petits nous a présenté une belle soirée.

Feu Mme J.-T. Carrier

Lundi matin avaient lieu à l'église St-Pierre, les funérailles d'Odile Beaudry, épouse de M. J.-T. Carrier, décédée à l'âge de 67 ans. Le service fut chanté par M. le curé Odon Archambault, assisté des abbés Lucien Dion et Albert LeFebvre. La défunte était Tertiaire et Dame de Ste-Anne.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son fils M. Paul-Emile Carrier et sa fille Mme Engelbert Jetté et nombre d'autres parents.

Nous offrons nos sympathies à la famille.

M. Paul GUEVREMONT, l'un des principaux artistes dans le drame "Les mains rouges", qui sera joué à Joliette, le 9 juin.



Hommage du village St-Pierre

A SON EXCELLENCE MGR LAFORTUNE

Minutes d'une séance spéciale du conseil municipal du Village de St-Pierre, tenue au domicile de M. Napoléon Desrosiers, le dix-neuf mai mil neuf cent trente-huit, à neuf heures de l'après-midi, à laquelle étaient présents: M. le maire Napoléon Desrosiers, MM. les conseillers Georges Bazinet, Lucien Picard, Hildège Rivest et Omer St-Jean, formant quorum.

M. le maire Napoléon Desrosiers expose qu'il a jugé à propos de convoquer une séance spéciale afin de fournir aux membres du conseil l'occasion d'exprimer leurs félicitations à Son Excellence Mgr Albin Lafortune, qui vient d'être élu au siège épiscopal de Nicolet.

M. le maire ajoute: "Tous les citoyens du Village de St-Pierre sont justement fiers de compter Mgr Lafortune comme l'un des enfants de la municipalité et le grand honneur qui vient de lui échoir honore en même temps sa paroisse natale.

Au nom de tous les membres de cette petite famille que constitue notre petite municipalité, il me fait grand plaisir d'offrir à Mgr Lafortune mes félicitations les plus sincères et mes meilleurs vœux pour un long et fructueux épiscopat".

Tous les conseillers présents concourent dans les sentiments que vient d'exprimer M. le maire et il est unanimement résolu que copie des minutes de la présente séance soit transmise à Son Excellence Mgr Albin Lafortune, ainsi qu'aux journaux locaux.

Et la séance est levée.

(Signé): Napoléon Desrosiers, maire, Armand Lavallée, sec.-trés.

Vraie copie: Armand Lavallée, sec.-trés.

Permis de construire

EXTRAIT DU REGLEMENT No 226

Article 1 — Permis

Avant de commencer la construction, la réparation, la modification ou le déplacement d'un bâtiment quelconque, le propriétaire intéressé devra soumettre à l'inspecteur de la ville (aujourd'hui le Directeur des Services Municipaux) des plans et devis à la satisfaction du dit inspecteur ainsi que des estimés du coût des travaux.

Lorsque l'inspecteur aura obtenu des renseignements complets au sujet de la nature et de l'étendue des travaux à faire, il devra émettre un permis ou certificat par écrit et identifier et dater, pour références, les dits plans et devis qui seront remis au propriétaire, mais ce dernier devra cependant les produire chaque fois qu'il en sera requis par le dit inspecteur.

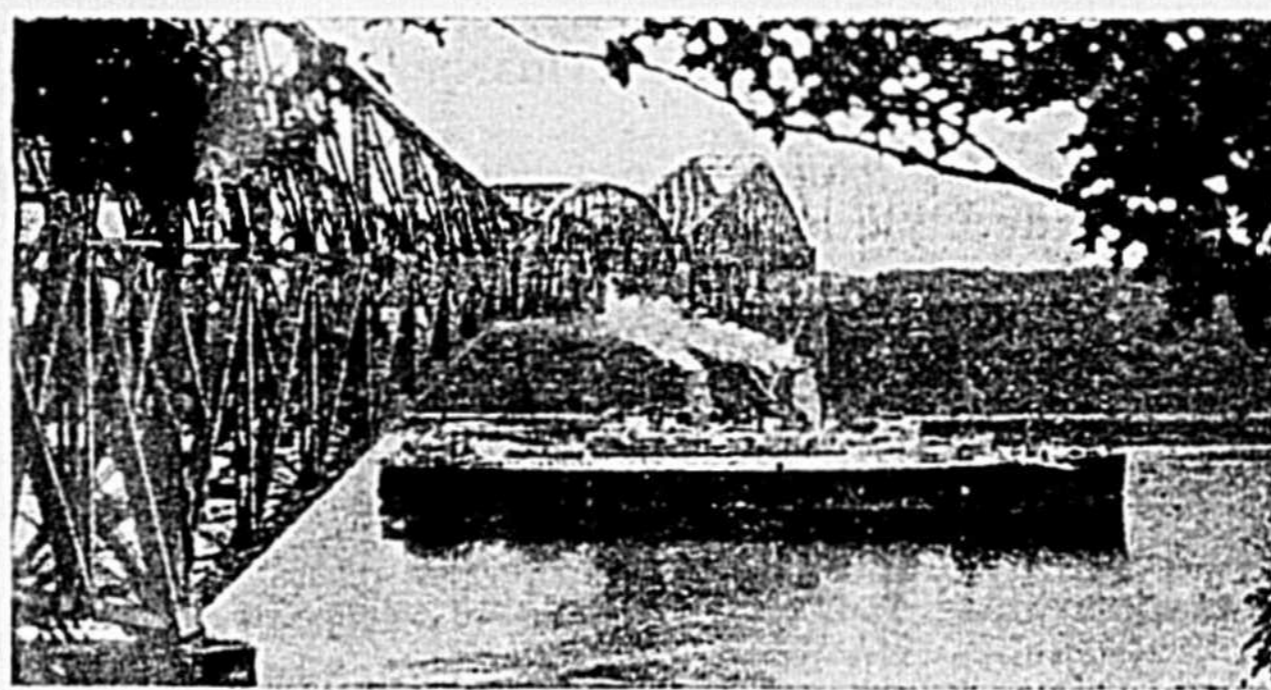
Article 27 — Pénalités

Toute personne contrevenant à aucune des dispositions du présent règlement sera passible pour chaque contravention, sans préjudice à tout autre recours, d'une amende et pénalité n'excédant pas quarante piastres et les frais ou d'un emprisonnement pour un terme n'excédant pas deux mois, à défaut du paiement immédiat de l'amende et des frais, tel emprisonnement devant cesser dès que le montant de l'amende et des frais aura été payé. (Com. de l'hôtel de ville)

Election à St-Damien

Au début de mai, la paroisse de St-Damien de Brandon tenait ses élections municipales. Le secrétaire, M. Georges Mondor a bien voulu nous communiquer les résultats de ces élections. Trois conseillers furent choisis sans votation, MM. Aldéric Boucher, Omer Lafrenière et Georges Préville.

Voyage intéressant le 10 juin



Le "Duchess of Richmond" passant sous le pont de Québec.

Départ de Joliette, en autobus (ou automobile) vendredi, le 10 juin prochain, à 7 h. 30 a. m. (h. solaire) pour Montréal. Embarquement à bord d'un magnifique paquebot du Pacifique Canadien, le "Duchess of Richmond". Parcours du St-Laurent entre Montréal et Québec. Dîner et souper à bord. Arrivée à Québec, vers 8 h. p. m. Retour de Québec à Joliette, en autobus (ou automobile). Prix total \$10.00.

Pour l'achat du billet, s'adresser à M. J.-E. Poirier, chef de gare au Pacifique Canadien, à Joliette.

Une exposition au couvent de la Congrégation de Notre-Dame

Le couvent de la Congrégation de Notre-Dame a invité le public à visiter les différents salons de son intéressante et très instructive exposition annuelle. Plusieurs Jolietains ont eu ainsi le privilège de constater et d'apprécier ce qui s'accomplit dans cette maison pour que les élèves reçoivent la plus complète des formations.

Au dire d'une personne qui a pu admirer les œuvres présentées l'an dernier, l'exposition de cette année marque même un progrès. Elle n'offre pas sans doute plusieurs exhibits de l'art culinaire, ce qui est bien un peu regrettable, mais les travaux dénotent, chez les élèves, une plus grande originalité et un désir plus vif de la perfection artistique.

Une salle est consacrée à l'art du dessin. Beaucoup d'œuvres évidemment, puisqu'il ne s'agit pas d'artistes très expérimentés, expriment plutôt des efforts d'imitation que d'invention, quelques-unes manquent de clarté, de souplesse ou de vigueur, mais elles ont toutes cette propriété admirable qu'il est si rare de découvrir dans des expositions de jeunes élèves. Certaines natures mortes ont été traitées avec une virtuosité remarquable et des petites peintures prouvent que leurs auteurs possèdent une maîtrise étonnante et un goût sûr dans l'emploi des couleurs, dans la "construction" des clairs-obscur.

Pour devenir bon peintre il convient de savoir observer et pour apprendre à observer il faut aujourd'hui étudier la botanique. Les élèves du couvent de la Congrégation étudient donc la botanique et l'exposition leur permet de nous présenter leurs collections dont un spécialiste en la matière pourrait seul dire la valeur. Il est toutefois

possible au profane de reconnaître à plusieurs herbes qu'il rencontre très souvent et d'acquiescer des lumières dont il se servira avec succès, à l'avenir, pour identifier au moins quelques-unes des fleurs qui poussent dans nos bois et dans nos champs.

A la salle où l'on exhibe les ouvrages des jeunes couturières comme à celle où sont exposés les tissages du vœu peut croire que là encore il y a exposition de dessin. Les élèves ont en effet employé les coloris les plus divers. Ici, les rouges, les jaunes, les cerises; plus loin, le noir, le marine, le rose; partout des garnitures, des fantaisies, des carreaux, des rayures. Les tissus légers, la flanelle, les toiles et les étoffes du pays, les catalogues, les tapis et les couvertures, toutes les œuvres soulignent la constante préoccupation des élèves qui est de faire beau tout en faisant bien, de



M. Ls-Ph. HEBERT, l'auteur du drame: "Les mains rouges", qui sera joué à Joliette, le 9 juin.

Le nouvel évêque de Nicolet

Le peuple canadien français ne peut se passer longtemps de chef religieux, car il sait bien que l'épiscopat a fait la Nouvelle-France et bâti le Canada français comme les évêques ont fait la France, comme les abeilles font le miel. Et, avec une sagacité toute chrétienne, il prévoit que, de plus en plus, il aura besoin de s'unir autour de ceux qui représentent chez lui le successeur de Pierre.

S'il peut paraître insolent d'approuver un choix de Rome, il convient au moins d'en exprimer sa joie et d'en faire le thème de propos où l'espérance et la reconnaissance se disputent la première place.

Son Excellence Mgr Albin Lafortune, dont l'Action Catholique a publié hier quelques notes biographiques, est relativement peu connu en dehors du diocèse de Joliette, parce qu'il est très modeste et encore jeune. Néanmoins, la phase écoulée de sa carrière ressemble beaucoup aux débuts de plusieurs grands bâtisseurs ecclésiastiques de chez nous.

Né à la campagne, sur une ferme, il a pu facilement acquiescer, à la grande école de la nature, cette précieuse disposition d'esprit que les uns désignent sous le nom de réalisme et que les autres appellent tout simplement bon sens.

Son intelligence lui a valu de notables succès à l'école primaire, puis au Séminaire. Imprégné d'ambiance chrétienne, cette nature ardente ne pouvait avoir d'autre vocation que celle de l'apostolat.

Quelques contacts professionnels nous ont permis de constater, en effet, combien apostolique était l'âme de M. l'abbé Albin Lafortune, directeur d'un excellent journal catholique, l'Action populaire, de Joliette, depuis 1923, et directeur de l'Action catholique dans le diocèse de Joliette depuis décembre dernier.

Les journalistes ne croient pas manquer aux convenances, en se montrant fiers de voir l'un de leurs plus sympathiques compagnons gravir les marches d'un trône épiscopal.

C'est avec empressement qu'ils déposent aux pieds du nouvel Evêque de Nicolet l'hommage très respectueux de leurs félicitations et de leurs vœux.

Eugène L'HEUREUX.

L'Action Catholique, 19 mai 1938.

AU SÉMINAIRE

DIMANCHE, 15 MAI. — Solemnité de S. Thomas d'Aquin. M. l'abbé D. Robert, professeur de Philosophie II, célèbre la grand'messe; le R. P. J. Barrette, c.s.v., et M. l'abbé Ph. Melançon l'accompagnent. Le R. P. Supérieur prononce le sermon de circonstance.

Cet après-midi, les élèves assistent à "une partie de crose" à l'arena.

LUNDI, 16 MAI. — La chorale du Grand Séminaire de Montréal, sous la direction de M. l'abbé Clément Morin, p.s.s., remporte le prix Saint-Grégoire, au concours final de chant grégorien en l'église Notre-Dame. On se rappelle que cette même chorale a gagné le prix du concours diocésain, dimanche dernier. Nos félicitations à la chorale du Grand Séminaire et à son directeur M. l'abbé Morin, ancien élève du Séminaire (1919-26).

MARDI, 17 MAI. — Revue annuelle du 74e corps de cadets. M. le major A. G. Routhier fait aujourd'hui la revue militaire de notre corps de cadets. Malgré le soleil cuisant, nos élèves font très belle figure dans les exercices de parade et de gymnastique. Le jury composé de M. le major Routhier, de M. G. Dubéau, du Régiment de Joliette, et des RR. PP. J. Fréchette et F. Moisan, c.s.v., attribue la coupe au premier peloton commandé par R. Lachapelle et composé des deux classes de Philosophie. Détail intéressant et tout à l'honneur des élèves finissants de cette année: depuis leurs Humanités, c'est-à-dire pour la quatrième fois, ceux-ci décrochent la trophée. Nos plus sincères félicitations au peloton gagnant et en particulier aux finissants qui ont su si bien se distinguer.

Sur invitation du capitaine R. Lafond, instructeur des élèves, M. le major Routhier adressa la parole aux corps de cadets. Il se dit très satisfait de leur tenue, en particulier chez les quatre premiers pelotons. Mais le premier l'emporte sur les autres parce qu'il donne l'impression de militaires très bien entraînés. E.L., aux applaudissements de tous, M. le major inspecteur a remis la médaille "Strathcona" à Jacques Miron, lieutenant-colonel du corps des cadets.

Au souper le R. P. Supérieur recommande aux prières le père de M. l'abbé Joseph Pelletier a.c., gravement malade.

M. le Dr Robert Naud, ancien élève (1926-33) obtient aujourd'hui son doctorat en médecine à l'Université Laval, Québec. Nos félicitations.

Le R. P. Léopold St-Georges, o.m.i., prédicateur de retraites fermées au Cap de la Madeleine, célèbre aujourd'hui ses noces d'argent sacerdotales au Sanctuaire national de Notre-Dame du Cap. Le R. P. C. Dumontier, c.s.v., ass.-sup. confère de classe du jubilaire (1901-08) présente, au nom de l'Alma Mater les vœux de bonheur et de longue vie. Au nombre des confères, on remarque M. le curé Louis Robillard, de St-Damien de Brandon, et MM. les curés Onésime Piette, de Montréal-Est et Joseph Rinfret, de la Baie Shawinigan.

MERCREDI, 18 MAI. — L'Alma Mater apprend ce matin l'heureuse nouvelle: un ancien, M. l'abbé Albin Lafortune, D. S.T. D. Ph. L.S.P.S., Directeur diocésain de l'Action catholique, directeur du journal l'Action populaire, professeur au Séminaire, vient d'être nommé évêque de Nicolet. Le Séminaire a été le premier à présenter ses respectueux hommages et ses

s'intéresser à l'art tout en ne négligeant pas la technique. Cette exposition aura produit une profonde impression dans l'esprit des visiteurs sérieux, car, à moins d'être snobs ou insensés, nous ne pouvons regarder tant d'œuvres utiles, fruits de tant d'études et de travaux, sans admirer et remercier celles dont le dévouement et la compétence rendent possibles de si parfaites réussites.

D'ailleurs il est bon que souvent l'on nous présente de tels événements artistiques puisqu'ils nous intéressent davantage à l'œuvre de l'éducation en nous la faisant voir dans ses plus concrètes réalisations et nous préparant peu à peu à accepter enfin, avec les conséquences pratiques qu'une telle acceptation amène, cette idée de Monseigneur Dupanloup: "L'éducation intellectuelle, morale et religieuse est l'œuvre humaine la plus haute qui puisse être accomplie: c'est une continuation de l'œuvre divine".

RENÉ BEAUSÉJOUR. Joliette, le 22 mai 1938.

EXCURSION JOLIETTE

MONTRÉAL

Le samedi 28 mai

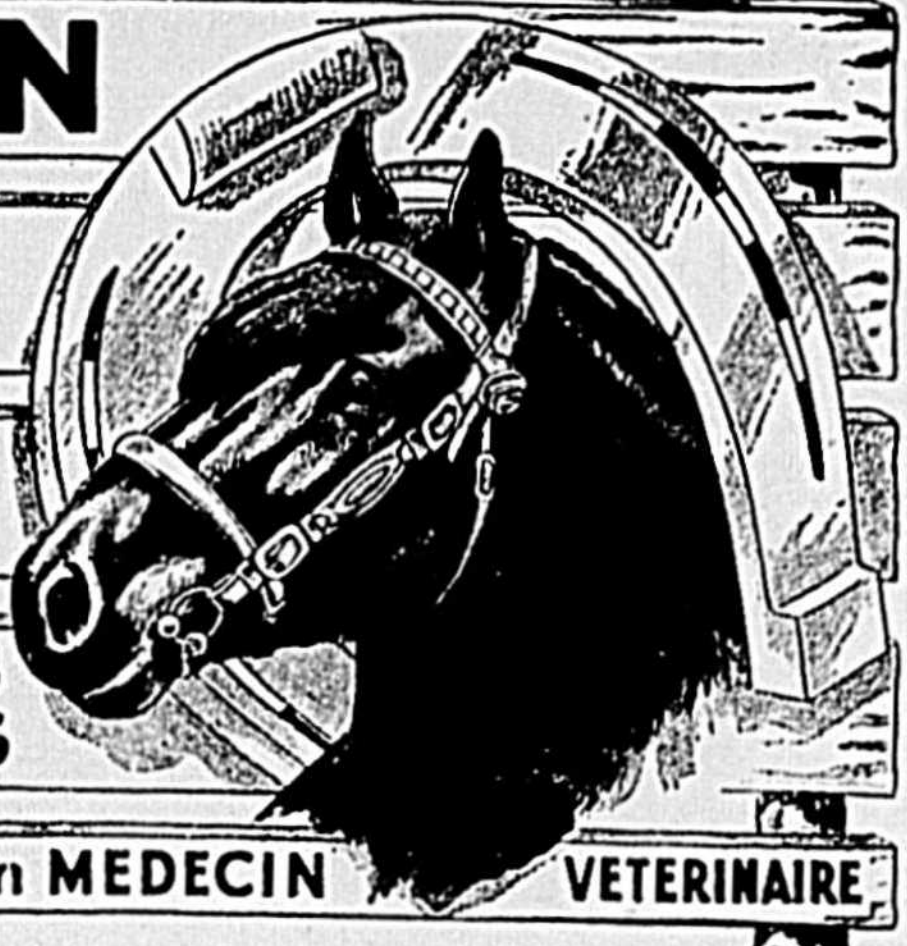
95c

ALLER ET RETOUR Retour limité au lundi soir 30 mai.

Pour renseignements s'adresser aux chefs de gare du Pacifique Canadien

Lisez et faites lire L'ACTION POPULAIRE, le journal des familles.

LE BON SENS
UNE SERIE D'ARTICLES
ECRITE POUR LES CULTIVATEURS
Et Approuvée par un MEDECIN VETERINAIRE



Dans nos articles précédents nous vous avons parlé du choix de bons reproducteurs et des qualités que l'étalon et la jument doivent nécessairement posséder. Si vous n'avez pas lu ces articles, nous vous suggérons de communiquer avec la brasserie Dawes, 740 rue St-Maurice, Montréal, qui vous fera parvenir un petit livret très intéressant. — (Rédacteur).

SOINS A DONNER A LA JUMENT

Les animaux, comme la race humaine, souffrent de la sous-alimentation et les soins dont une jument est l'objet durant toute sa vie ont une influence primordiale sur sa valeur comme bête d'élevage. Une bonne alimentation, des soins appropriés, un peu de patience et de bon sens vous donneront un nombre maximum de bons poulains. D'un autre côté, des changements trop brusques dans le climat, l'alimentation et le régime, le manque de propreté, ou, encore, le fait de sauter une année dans l'élevage, peuvent avoir pour conséquence de rendre une jument stérile avant son temps.

Une jument qui porte poulain ne doit jamais être soumise à un travail trop fatiguant. Il est désirable de lui faire prendre de l'exercice de façon modérée, mais il ne faut pas oublier sa condition. Si elle est laissée au repos, elle doit être logée dans une stalle spacieuse, loin de toute cause possible d'excitation et surtout de la proximité du mâle.

Durant les premiers huit mois elle peut être affectée à un travail modéré, mais on ne doit jamais permettre le service fatiguant de la selle ou autre efforts violents, tels que la marche dans la neige épaisse ou sur le sol gelé où elle courra les risques de glissement. Sa nourriture doit être riche en protéines et sels minéraux surtout le calcium et le phosphore. Elle doit être substantielle, mais de digestion facile, comportant de bons foins et des légumineuses (trèfle, luzerne, etc.), avec un supplément de concentrés, soit trois parties d'avoine et une partie de son; les carottes aussi sont excellentes. Dans les régions pauvres en sels minéraux, ajoutez du phosphate de chaux à la ration. On doit toujours mettre à la portée de la jument du sel iodé que l'on achète en blocs, ou granulé, chez tous les marchands de grain; cela aide à éviter l'infection de l'ombilic chez le poulain. Quand une jument mange le bois de sa stalle, cela indique que son alimentation est déficiente; elle manque de sels minéraux et si on ne remédie pas immédiatement à cet état de choses, son poulain naîtra faible ou difforme.

A l'approche de la mise bas, renoncez aux aliments trop volumineux; ils sont susceptibles de gêner

les mouvements respiratoires. Supprimez-le au besoin pour les remplacer par des barbotages auxquels vous ajouterez de 1/2 à 1 once de sulfate de soude. Ne lui donnez jamais de purgatifs violents, tels que calomel, aloès, ergot, etc. Si vous devez vous servir de laxatifs, recourez plutôt à des barbotages de son et de graine de lin, aux racines et aux huiles médicinales, ou, encore, ajoutez 1/2 tasse de sels "Glauber" à son barbotage.

A l'approche de la mise bas, diminuez la ration des concentrés et pendant les quelques jours qui précèdent la naissance ne donnez à la jument que du foin et des barbotages. S'il se produit de l'enflure dans les membres et à l'abdomen, faites des frictions sèches avec la main. Si ceci n'est pas satisfaisant, appliquez des fomentations d'eau chaude et procurez un peu d'exercice à la bête. Mais, si les choses se compliquent et s'il se produit des symptômes sérieux, consultez un vétérinaire immédiatement, car si vous voulez éviter des désappointements il est préférable de recourir aux conseils d'un expert. A moins d'une expérience étendue, ne vous chargez pas seul de la naissance; même à des naissances très normales des symptômes dangereux peuvent se développer et, parfois, il est trop tard pour recourir à un vétérinaire. L'éleveur doit constamment avoir l'œil sur la jument qui donne les premiers signes avant-coureurs de la mise bas.

La jument ne doit jamais poulainer au pâturage à moins qu'il fasse très beau et chaud. Installez-la dans une stalle aussi grande que possible, à l'abri des courants d'air et des refroidissements et donnez-lui une litière abondante, propre et sèche. Eloignez de la stalle toute cause d'infection. Avant de servir la stalle devra être nettoyée et désinfectée à fond et le sol recouvert de chaux pulvérisée ou d'un lait de chaux.

Les infections intestinales étant à redouter chez les nouveaux-nés, lavez soigneusement l'arrière-train de la jument immédiatement avant la délivrance avec une solution antiseptique douce. La prescription suivante s'obtient facilement et est très recommandable:
R. Crésyl, 2%. 1 partie à 20 parties d'eau bouillie. Permanganate de potasse, 1 dans 1,000 parties d'eau.

(Ceci vous donnera une solution rose pâle. Ajoutez une petite pincée dans une chaudière d'eau, prenant soin que le tout soit dissous).

Attendez que la poche des eaux se rompe d'elle-même, ou ne l'ouvrez qu'en dehors de la vulve. La délivrance ne dure ordinairement que de 5 à 15 minutes. Si elle se

prolonge, ne faites l'exploration qu'après désinfection de vos mains et des organes génitaux de la jument, vous assurant que vos ongles sont coupés très courts. Les soins hygiéniques à donner à la jument sont de la plus grande importance.

Après la mise bas, occupez-vous d'abord du poulain nouveau-né. Ensuite frictionnez vigoureusement la mère avec une poignée de paille tortillée, puis couvrez-la pour lui éviter un refroidissement. Elle mérite une boisson chaude ou légèrement stimulante... soit, 2 gallons d'eau chaude, une petite quantité de farine de lin et de sel, le tout blanchi de farine. Si la mise bas a été laborieuse, donnez lui du thé, du café, de la bière ou de l'eau légèrement alcoolisée. Toutes les précautions possibles devront être prises pour éviter la bronchite, la pneumonie, la pleurésie ou autres infections graves. Les enveloppes foetales devront être enlevées de la matrice avec tous les soins possibles. Vous devrez aussi entourer la jument des meilleurs soins jusqu'à ce qu'elle ait recouvré toutes ses forces. Après la mise bas, et pendant plusieurs jours, ne nourrissez la jument que de foin de bonne qualité et de barbotages faits de moulée d'avoine et de son de blé dans de l'eau chaude; vous la remettez ensuite peu à peu à son ancien régime.

(à suivre)

Pévenons une épidémie

DE CHENILLES A TENTE

Moyens de destruction

Le Ministère de l'Agriculture de Québec, (Service de la Protection des plantes) croit opportun de prévenir les cultivateurs contre une épidémie possible de chenilles à tente.

En fait les entomologistes ont observé, en divers endroits de la Province, un nombre considérable de petites chenilles à tente commençant à construire leur toile, principalement sur les cerisiers sauvages, le long des routes.

Il pourrait fort bien y avoir là comme la source d'une épidémie dont souffriront considérablement les arbres fruitiers et d'ornement.

Il est conseillé d'enlever immédiatement ces tentes ou d'arroser les arbres qui en portent avec une solution d'arséniate de chaux à raison de 2 à 3 livres par 40 gallons d'eau.

ON POURRAIT PROCEDER COMME SUIV:

1 — Sur les végétaux sans valeur, enlever et brûler les toiles remplies sitôt qu'on les aperçoit.

2 — Dans les vergers, faites un arrosage avec solution empoisonnée (2 lbs d'arséniate de chaux dans 40 gallons de bouillie soufrée).

3 — Sur les arbres d'ornement, appliquer une solution arsénicale soit 2 lbs d'arséniate de chaux hydratée et 40 gallons d'eau.

4 — Guetter le moment où les chenilles sont blotties en masse compacte sur les troncs; d'un coup de balai les projeter dans un seau contenant du pétrole et les brûler. Ne jamais brûler les toiles sur les arbres utiles, ce serait faire plus de mal que de bien.

L'Epiphanie

(D.N.C.) — Des retards multiples et multipliés nous ont privé du plaisir de publier ces quelques notes en marge d'une belle journée scoutie à l'Epiphanie. (N. de R.)

BELLE SOIREE SCOUTE. — Ce fut une soirée des plus magnifiques que celle de nos scouts, jeudi soir, le 5 mai dernier, en notre salle Desroches, où se trouvaient réunis un nombreux clergé, près d'une cinquantaine de scouts de 6 troupes différentes et une assistance d'élite.

Un duo de piano ouvre la séance et le commissaire diocésain, M. le notaire Ernest Forest, de l'Epiphanie, souhaite à tous la bienvenue; à M. le curé Georges Robitaille, à M. l'abbé Albini Lafortune, directeur diocésain de l'Action catholique, à l'aumônier diocésain et aux aumôniers des troupes, au nombreux clergé présent et notamment aux prêtres du collège de l'Assomption, aux parents des scouts, à l'aumônier et au chef de notre troupe de l'Epiphanie qui ont si bien préparé cette soirée, à M. Jos. DeLisle, grand chevalier, et représentant des Chevaliers de Colomb de Joliette, aux musiciens et enfin, à toutes les personnes qui ont contribué au succès de ce soir. En terminant M. le commissaire demande que le public garde aux scouts sa meilleure sympathie.

M. l'abbé Clément Clément, aumônier de la troupe locale annonce alors que la pièce qui va suivre: "Le scoutisme de Pierre", à été composée par M. le notaire Forest. Les principaux interprètes sont le sous-chef Henri Laporte et les louveteaux Pierre Forest, Geo. Papineau, Fullum, Fontaine, Paul Beaumont, etc.; tous rendent très bien leur rôle et la pièce est très goûtée.

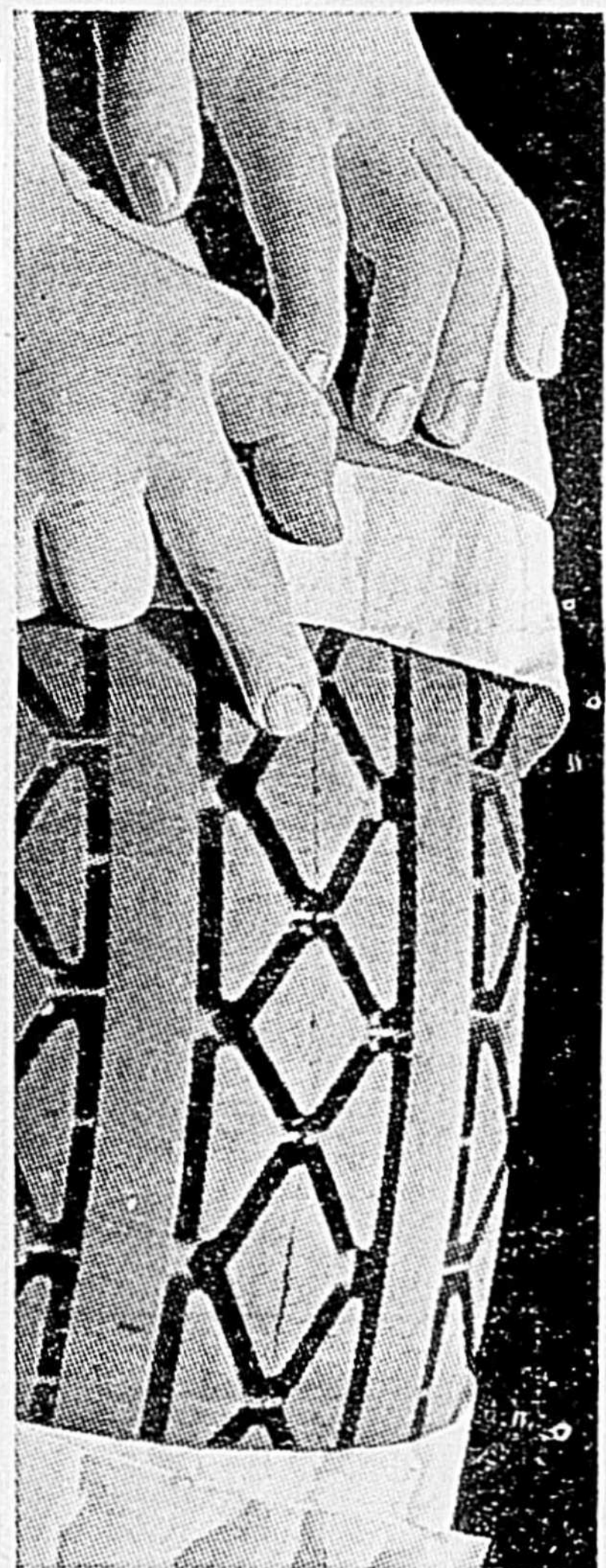
Puis à lieu la promesse scoutie de six des nôtres, après l'appel du chef, M. Albert Lussier, et le questionnaire de M. le commissaire:

les jeunes René Blais, Fullum, Papineau, Fontaine, Carignan et Forest.

M. l'abbé Albini Lafortune, directeur de l'Action populaire, et directeur des mouvements d'Action catholique du diocèse prend ensuite la parole pour rendre un bel hommage à M. le Commissaire diocésain pour sa pièce "magnifique et émouvante". Le scoutisme étant un des mouvements d'Action catholique, il nous montra ce qu'est particulièrement cette dernière. Nous ne sommes malheureusement parfois que des catholiques de nom et c'est pourquoi l'on voit surgir tous ces mouvements d'Action. Sa Sainteté Pie XI n'a-t-il pas écrit que "l'Action catholique est nécessaire pour ramener le Christ dans le monde". Mais dans ces mouvements comme partout ailleurs, il faut une discipline; les directives doivent venir d'en-haut.

Avant de terminer, M. l'abbé Lafortune se dit heureux de voir fleurir à l'Epiphanie tant de beaux mouvements, — dont la troupe scoutie n'est certes pas la moins méritante, — et dont le courrier local fait voir chaque semaine la vie qui y règne. Il nous invite enfin à continuer l'oeuvre de conquête et à vivre la véritable vie d'Action catholique, à nous montrer de parfaits chrétiens en tout, partout et toujours.

M. le curé Georges Robitaille, président de la soirée, félicite l'auteur du "Scoutisme de Pierre" comme "l'homme très occupé qui prend tout de même de son temps pour aider la jeunesse". Félicitations également à M. l'abbé Lafortune et à nos scouts. Que notre jeunesse apprenne à bien SERVIR comme servent eux-mêmes les communistes dans leur parti; eux sont dans l'erreur mais nous, en servant l'Eglise, nous sommes dans la vérité; faisons confiance à nos évêques, à nos prêtres, à notre clergé et, en servant bien l'Eglise, c'est



SI VOUS VOULEZ DU MILLAGE voici votre pneu!

Venez et nous vous montrerons la preuve du MILLAGE et de la SÉCURITÉ ADDITIONNELS réalisés dans les pneus All-Weather Goodyear "G-3".

La grosse semelle plate et large avec son centre losangé à quadruple traction — ces gros blocs de caoutchouc à arêtes vives qui étreignent la route et résistent au dérapage dans toute direction — la carcasse Goodyear extra-durable de corde Supertwist brevetée — le grand contact de caoutchouc sur la route — tout cela concourt à vous donner un plus grand millage — et plus de sécurité.

Voyez-en la preuve — puis posez-vous cette question: "Pourquoi acheter un pneu qui offre moins qu'un Goodyear — alors qu'un Goodyear "G-3" ne coûte pas plus cher qu'un pneu régulier?"



D. LEPINE
Joliette, Qué.

Dieu lui-même que nous servons, ce Dieu qui nous en récompensera au centuple.

L'hymne national termine cette belle veillée qui nous a fait connaître encore davantage le mouvement scout. Et le connaissant mieux, nous l'aimerons encore plus dans l'avenir.

St-Roch de l'Achigan

(Spécial) — De retour de l'hôpital: M. Pierre Gariépy qui était malade depuis quelques mois, est allé suivre un traitement à l'hôpital Notre-Dame après quelques semaines; il subit une opération; il est revenu ces jours derniers dans sa famille, en bonne voie de guérison.

Samedi dernier a eu lieu en l'église Notre-Dame-de-Grâce, le mariage de Mlle Annette Gariépy, fille de Joseph Gariépy, à M. Armand Messier, fils de M. Philippe Messier d'Ontario. La mariée, nièce de Mme Napoléon Lamontagne se rendit à St-Roch chez M. Lamontagne où un somptueux dîner fut servi; étaient présents: M. Joseph Gariépy et M. Philippe Messier, père des mariés; Frère Macaire Alexis, frère de la mariée; Léa et Anna Gariépy, M. Rosaire Messier, Mlle Marie-Ange Messier, M. Théodore Pilon, M. Philippe Lamonde, tous de l'Ontario; M. et Mme Paul Trudel, de Montréal, ainsi que plusieurs autres parents.

Tous repartirent lundi pour l'Ontario, emportant un bon souvenir de leur voyage.

Vaucluse

(D.N.C.) — MOIS DE MARIE. — L'ouverture du mois de Marie a été faite solennellement. Notre nouveau curé M. l'abbé Boismenu, désireux de faire revivre les vieilles traditions visitera "les croix des chemins" aussitôt que la température sera favorable et y fera prière du soir et sermon. Souhaitons que l'assistance nombreuse vienne demander les bénédictions du ciel.

DE PASSAGE ICI. — Son H. M. le maire Adhémar Raynault, de Montréal, M. l'abbé H. Raynault, curé de Ste-Monique, M. Maurice Tellier, avocat et député, de Joliette, chez M. Hector Raynault; M. Alban Champagne, d'Ottawa, Ont., chez Mme Oscar Lafortune; M. Wilfrid Lafortune, de Montréal, chez son père M. Anthime Lafortune.

M. Maxime Christin a passé quelques jours chez des parents à Mascouche.

St-Zénon

(D.N.C.) — BAPTEMES. — Le 2 mai, Marie-Thérèse-Lucille, fille de M. et Mme Hector Thibault (Alexandrina Charette), Parrain et marraine: M. et Mme Israël Charette (Amanda Bolduc).

Le 4 mai, Jos.-André-Amable, fils de M. et Mme Lucien Rondeau (Laura Auclair, Parrain et marraine: M. et Mme Cléophas Rondeau (Amanda Tellier).

Le 12 mai, Marie-Marthe-Paulette-Marcelle, fille de M. et Mme Emilien Forest (Claudia Rondeau), Parrain et marraine: M. et Mme Anatole Lefebvre (Marie-Anna Rondeau).

Le 13 mai, Jos.-Henri-Raymarc, fils de M. et Mme Rosaire Champagne (Thérèse Gouin), Parrain et marraine: M. et Mme Henri Gouin (Bernadette Laporte).

Le 20 mai, Marie-Réjanne-Albina, fille de M. et Mme Conrad Lefebvre (M.-Irène Boisvert), Parrain et marraine: M. et Mme André Boisvert (Albina Boisvert), Porteuse: Mlle Aline Lefebvre.

MARIAGE. — Le 18 mai, M. Pierre Trudel unissait sa destinée à Mlle Marie-Jeanne Charette. M. Wilfrid Trudel servait de témoin à son fils et M. Félix Charette à sa fille; après le mariage il y eut réception chez M. Philippe Longval. Les mariés partirent pour voyage dans l'après-midi. A leur retour, souper et soirée chez M. Félix Charette. Nos vœux les plus sincères à ces nouveaux époux.

Berthierville

AU COLLEGE ST-JOSEPH

(D.N.C.) — RÉUNION DE L'AMICALE. — Dimanche dernier, nous avions le plaisir de recevoir à notre table une centaine d'anciens dont les finissants de 1928 en convention et au grand complet: MM. Albert Martel, Albert Roy, Gérard Roy, Alexandre Grégoire et les RR. FF. François Martineau, Fernand Gaudreau et Alcée Brodeur.

L'élection du conseil de l'Amicale a lieu avant le dîner. Les élus sont: M. Paul Dubé, Berthierville; vice-présidents: MM. Philippe Lavallée, Québec et Armand Sylvestre, Québec; Berthierville; secrétaire: M. J.-A. Denis, Montréal; sec-adjoint: le R. F. H. David, collège St-Joseph; trésorier: M. René Tessier, Berthierville; conseiller légal: M. Camille Tessier, avocat, Mon-

DE L'EAU CHAUDE



À L'INSTANT MÊME!

Toute femme veut de l'eau chaude instantanément, non après une demi-heure d'attente. Le réchaud électrique donne de l'eau chaude en tout temps et à volonté. Cette méthode automatique idéale ne requiert aucune surveillance.

Informez-vous auprès de l'un des représentants de la "Shawinigan" à propos du chauffage de l'eau à l'électricité. Il se fera un plaisir de vous renseigner.

THE Shawinigan WATER & POWER COMPANY



tréal; conseillers: MM. Roger Péticlerc, Sorel, Onil Lafrenière, Léopold Lamarche, Albert Chénard, Maurice Geoffroy et Jean Lanoix, tous de Berthierville; Albert Rioux, Williamsette, E.-U.; Gérard Roy, Amesbury, E.-U.; Roland Forest, Trois-Rivières; "Dave" Castilloux, Montréal.

Le banquet fut des plus cordial. La présence inattendue du Fr. Charbonneau mit les orateurs en verve. Tour à tour M. Paul Gervais, ancien président, M. le chan. Désy, curé, le R. P. A. DeGrand, pré furent très heureux en rappelant des souvenirs personnels à la louange de la longue et fructueuse carrière du Fr. Charbonneau au collège St-Joseph.

Le R. F. Directeur, dans un mot ed bienvenue, rappelle le but de l'amicale: aide aux anciens et à l'Alma Mater. Il invite ensuite les anciens à s'enrôler dans les rangs de l'Action catholique par leur généreux concours dans les organisations paroissiales. Pour rendre cette initiative plus féconde il propose la fusion de toutes les amicales des Clercs de Saint-Viateur.

L'entraîn et les joyeux propos continuent dans l'après-midi. Le programme comporte la Revue de nos cadets par le major Routhier. Sous l'habile direction de M. l'inspecteur R. Saint-Pierre, nos élèves exécutent un agréable programme de gymnastique. Le spectacle est des plus agréables et des plus reposants.

Les spectateurs de plus en plus nombreux se transportent ensuite aux abords des TENNIS où évoluent déjà M. Longtin et ses amis.

C'est ensuite la lutte des anciens contre leurs petits frères cadets sur le terrain du base-ball. Des mauvaises langues ont dit que l'arbitre avait un faible pour MM. les anciens.

Ce fut, nous en rendons grâce à Dieu, une journée inoubliable de joyeux souvenirs d'amicale entraîn. Nous remercions ceux qui nous honorèrent de leur visite et nous invitons MM. les anciens à venir encore se reposer à l'Alma Mater et à encourager par leur présence l'oeuvre de formation qui s'y continue.

POUR VOUS RENDRE COMPTE

des faits et gestes de vos compatriotes qui habitent le nord-ouest québécois lisez

"LA FRONTIÈRE"

PUBLIEE A ROUYN

Rédaction soignée, nouvelles de toute la région, nouvelles minières.

Abonnements: Canada, \$2.00 Etats-Unis, \$2.50
L'Action populaire est autorisée à recevoir votre abonnement.

CANADIEN NATIONAL Excursions

ALLER ET RETOUR DE JOLIETTE A

Dep. JOLIETTE **Noranda-\$10.00**

VENDREDI	BELCOURT . . . \$7.50	LAFERTE . . . \$9.50
7.20 p.m.	LA TUQUE . . . 3.25	TASCHEREAU . . . 8.75
hre solaire	LA REINE . . . 10.00	LA SARRE . . . 9.50
3	BARRAUTE . . . 8.25	AMOS . . . 8.75
JUIN	VAL D'OR . . . 8.25	

RETOUR: jusqu'à MARDI, 7 juin, exc. La Tuque, lundi, 6 juin.

Voitures ordinaires. Pour renseignements, consultez

Renseignez-vous auprès de J.-A. Blais, Chef de gare. Tél. 115

CANADIEN NATIONAL

Tél. 389 59a ST-CHARLES-BORROMEE
Dr ROSAIRE MASSE, M.D.
Médecin - Chirurgien
Post-gradué de l'hôpital Polyclinique de New-York
SPECIALITES: Gynécologie - Foie - Estomac et intestins - Traitement des varices - Rayons X.
BUREAU: l'après-midi à 2 hrs - Le soir à 7 hrs

PACIFIQUE CANADIEN
(Heure solaire)

LA SEMAINE SEULEMENT

ARRIVENT A JOLIETTE	DEPART DE DESTINATION
9.00 a. m. De St-Gabriel	8.10 a. m.
9.50 a. m. " Montréal, Viger, local	7.40 a. m.
	De Avenue du Parc
	7.55 a. m.
9.50 a. m. " Québec, local	6.25 a. m.
10.55 a. m. " Montréal, Windsor, rapide	9.10 a. m.
	De Avenue du Parc
	9.40 a. m.
2.50 p. m. " St-Gabriel	2.00 p. m.
3.40 p. m. " Québec, rapide	12.40 p. m.
5.55 p. m. " Montréal, Viger	4.15 p. m.
	De Avenue du Parc
	4.30 p. m.

DEPART DE JOLIETTE ARRIVENT A DESTINATION

9.00 a. m. Pour Montréal, Viger, local	11.00 a. m.
	A Avenue du Parc
	10.45 a. m.
10.05 a. m. " Québec, rapide	1.10 a. m.
10.55 a. m. " St-Gabriel	11.45 a. m.
2.50 p. m. " Montréal, Windsor, rapide	4.45 p. m.
	A Avenue du Parc
	4.15 p. m.
5.05 p. m. " Québec, local	8.45 p. m.
5.05 p. m. " Montréal, Viger, local	7.55 p. m.
	A Avenue du Parc
	7.40 p. m.
5.55 p. m. " St-Gabriel	6.45 p. m.

LE DIMANCHE SEULEMENT

ARRIVENT A JOLIETTE	DEPART DE DESTINATION
10.30 a. m. De Montréal, Viger	8.50 a. m.
	De Avenue du Parc
	9.05 a. m.
7.50 p. m. " St-Gabriel	7.00 p. m.

DEPART DE JOLIETTE ARRIVENT A DESTINATION

10.30 a. m. Pour St-Gabriel	11.25 a. m.
7.50 p. m. " Montréal, Viger	9.30 p. m.

J.-E. POIRIER, agent. — Téléphone: 16

Abonnez-vous à l'Action populaire

LE TÉLÉPHONE SERT DANS LA FAMILLE LEBON



"Nous sommes si heureux de vous savoir mieux, petite maman!"

Cette habitude de l'interurbain se contracte!

Les enfants Lebon ne se contentent pas de jouer au téléphone—ils simulent une conversation interurbaine; car la famille Lebon a l'habitude du téléphone interurbain—habitude peu dispendieuse qui épargne des soucis et aide à maintenir la famille très unie. Laissez le téléphone élargir votre horizon au delà de votre voisinage immédiat. Laissez-le vous mettre en relations avec des parents et des amis lointains—le coût en est modique.



Les réductions du tarif téléphonique — urbain et interurbain—ont été élargies, au cours de 1935, 36 et 37, plus d'un million de dollars annuellement aux usagers du Québec et de l'Ontario.

Jugement de l'honorable Ls Cousineau

Faute d'espace nous n'avons pu publier encore le texte du jugement rendu par l'hon. juge Louis Cousineau dans la cause de la Ligue des propriétaires contre la cité de Joliette. Nous en avons donné alors un substantiel résumé et nous publions le texte intégral aujourd'hui.

Canada Province de Québec, District de Joliette No: 6022

COUR SUPERIEURE

Le douzième jour de mai 1938

PRESENT: L'HON. JUGE LOUIS COUSINEAU

HILDEGE BORDELEAU & AL. Requérants

vs LA CITE DE JOLIETTE, Intimée.

LA COUR, après avoir entendu les parties par leurs avocats, sur le mérite de la présente cause, avoir examiné la procédure, les pièces produites, entendu la preuve et avoir délibéré:

ATTENDU que les requérants demandent que le règlement No 504 de la cité de Joliette, autorisant un emprunt de \$45,000.00 pour fins de chômage, soit annulé, parce qu'il est faux que cet emprunt soit pour fins de chômage, ce montant ayant déjà été dépensé auparavant; et ils accompagnent leurs procédures d'une injonction interlocutoire, qu'ils veulent rendre perpétuelle:

ATTENDU que leurs procédures sont prises en vertu de l'article 411 de la loi des Cités et Villes, qui permet à la Cour Supérieure de casser et annuler, pour cause d'illégalité, tout règlement du Conseil;

ATTENDU que l'intimée conteste les prétentions des requérants, en disant qu'elle a droit de passer tel règlement de la manière qu'elle l'a fait, parce qu'elle a suivi toutes les formalités de la loi spéciale qui l'autorise de ce faire, 25-26 George V, chap. 9, telle qu'amendée par 1 George V, chap. 9.

ATTENDU que la question à décider est donc celle-ci: le règlement est-il illégal? en quoi et pourquoi serait-il illégal?

ATTENDU que les griefs des requérants peuvent se réduire à trois principaux:

1 — Le règlement 504 n'a pas été précédé d'avis de motion;

2 — Le règlement 504 ne spécifie pas les fins auxquelles la somme à emprunter doit être employée;

3 — Le règlement ne mentionne pas en détail l'emploi qui sera fait de la somme empruntée.

CEPENDANT, dans leur argument, ils semblent résumer le tout à la question suivante:

"Il ne s'agit pas, disent-ils, comme le prétend l'intimée, de savoir s'il était opportun d'emprunter ou non; mais il s'agit de savoir si la corporation avait le droit d'adopter un règlement d'emprunt sans soumettre tel règlement à l'approbation des électeurs, propriétaires d'immeubles imposables.

Si la loi 25-26 Georges V, chap. 9 s'applique au règlement en question, il n'y a pas de doute que l'approbation des électeurs n'était pas requise.

Si la loi ne s'applique pas, comme les requérants le prétendent, la dite approbation était essentielle.

L'intimée ayant prétendu que la dite loi s'appliquait, nous, les requérants, avons fait enquête, pour démontrer qu'en fait, le dit emprunt n'était pas destiné à venir en aide aux chômeurs, et que par tant, il ne tombait pas sous l'application de la dite loi.

C'était le seul et unique but de l'enquête.

La Cour n'aura donc pas à décider si le dit emprunt était opportun ou non. Elle aura seulement à décider si le dit emprunt était fait pour venir en aide aux chômeurs.

Et les requérants ajoutent:

"Si la cité n'avait pas adopté les règlements et contracté les emprunts en question, si elle n'avait pas prévu dans ses budgets à l'exécution des travaux d'entretien, et taxé en conséquence, mais s'était contentée d'emprunter temporairement, les sommes requises pour payer tels travaux, elle pourrait peut-être aujourd'hui consolider ou rembourser ces emprunts temporaires par un emprunt permanent; mais tel n'est pas le cas, et la loi qu'elle invoque présentement n'a pas pour but de l'autoriser à remplir ses coffres à l'approche de l'hiver, comme elle dit vouloir le faire, dans ses notes".

Il est vrai que l'emprunt de \$45,000.00 prévu par le règlement 504 pour fins de chômage, n'est certainement pas pour fins de chômage futures, si on l'interprète dans le sens qu'on a voulu lui

donner, parce que ce montant de \$45,000.00 et plus, a été dépensé pour fins de chômage antérieurement; mais comme le dit l'intimée, cette dépense était au-delà de nos moyens alors, mais nous l'avons faite de bonne foi, sachant que nous pourrions nous rembourser par un emprunt que la loi spéciale nous permettait.

Et l'intimée ajoute: "l'emprunt de \$45,000.00 est certainement nécessaire pour nous rembourser des dépenses que nous avons faites dans le passé pour fins de chômage, mais il est surtout nécessaire pour nous permettre, dans l'avenir, de faire d'autres dépenses, pour fins de chômage, parce que, depuis octobre dernier, les gouvernements ne paient plus les 2-3 des dépenses, mais ce sont les municipalités qui paieront 100% du coût des travaux".

Par cette réponse de l'intimée, elle établit, avec preuve à l'appui, sa position véritable, lors de la passation du règlement qui démontre, hors de tout doute, qu'elle n'a allégué aucune fausseté, quand elle déclare, dans son règlement, que l'emprunt de \$45,000.00 est pour fins de chômage, même futures; car elle en a besoin à l'avenir et dans le même but.

A-t-elle dépensé ce montant et plus, d'une manière imprévoyante?

Je n'ai aucune hésitation à dire que non: elle a emprunté temporairement sur son crédit, confiante que la loi spéciale lui permettait de rembourser par un emprunt, en la manière qu'elle l'a faite, par son règlement 504.

Il est vrai que l'article 38 de la loi 25-26 George V, chap. 104, charte de la cité de Joliette, décrète sous peine de nullité, que tout règlement doit être précédé d'avis de motion; mais je considère que l'intimée a été exemptée de cette formalité par la loi 25-26 George V, chap. 9, telle qu'amendée par 1 George V, chap. 9.

En effet cette loi statue que notwithstanding les dispositions contraires de toute loi générale ou spéciale, toute corporation est autorisée à dépenser, pour venir en aide aux chômeurs, les sommes qu'elle croit nécessaires et à emprunter, par règlement, si elle le désire, sans autre formalité, préliminaire ou subséquente, que l'approbation de tels règlements par la majorité des membres présents de son conseil, formant Quorum, avec l'approbation de la Commission Municipale de Québec et du Ministre des Affaires Municipales, du Commerce et de l'Industrie.

CONSIDERANT que toutes ces formalités ont été remplies par l'intimée;

CONSIDERANT que la loi 25-26 George V, chap. 9, a été sanctionnée le 18 mai 1935, tandis que la loi 25-26 George V, chap. 124 (Charte de Joliette) est antérieure, puisqu'elle a été sanctionnée le 11 avril 1925; et que par tant, cette charte de Joliette est comprise dans l'expression: "Notwithstanding les dispositions contraires de toute loi".

CONSIDERANT que le règlement 504 spécifie clairement les fins auxquelles la somme à emprunter doit être employée, et qu'il est en tout conforme aux exigences de la loi qui le permet.

PAR CES MOTIFS, déboute la demande des requérants, et déclare la requête en cassation, de même que la demande d'injonction permanente faite par les requérants, mal fondées et les rejette toutes deux avec dépens.

(Signé) LOUIS COUSINEAU J. C. S.

Ste-Marie Salomé

(D.N.C.) — Je joins ma faible voix au concert unanime qui s'élève dans tout le diocèse de Joliette pour présenter mes humbles félicitations au nouvel évêque de Nicolet, Son Excellence Mgr Lafortune, ancien rédacteur de l'Action Populaire et je félicite aussi ses heureux parents de l'honneur qui leur arrive dans la haute dignité qui couronne les mérites de leur fils. Je souhaite à Son Excellence un fructueux épiscopat et la santé nécessaire pour accomplir les vœux que la Providence a sur elle.

Le charmant correspondant du Christ-Roi qui avait fait mine de raccourcir ses articles sur la "Rue Papineau" n'avait fait, paraît-il, que ralentir pour fourbir ses armes et reculer pour mieux prendre son élan, car il nous est revenu avec "Semper la rue Papineau". Il faut avouer qu'il est doué d'une ténacité peu ordinaire; ténacité qui n'a d'égale que la mauvaise volonté de ceux qui lui refusent ce qu'il demande avec tant d'insistance depuis 160 semaines. C'est la marque d'un esprit ferme et d'une volonté énergique; il sait ce qu'il veut et il sait le vouloir. Il ajoute: Mais oui et ça fait du bien! Puis il cite 10 articles qui comportent tout ce qu'il faut pour une rue; et le dernier article dit: bien d'autres choses dont il sera question prochainement.

Ainsi nous en sommes assurés, les articles sur la dite rue atteindront, dans dix mois, leur bi-centenaire et j'invite tous les correspondants du journal, même celui de St-Félix-de-Valois, qui croit que tout est de travers à Ste-Marie-Sa-

lomé, à féliciter l'auteur de ces deux cents chroniques consécutives.

Deux novices de la Compagnie de Jésus, les RR. Fr. Gouin et Legendre, en tournée d'épreuve, ont fait le catéchisme la semaine dernière aux 29 enfants de la paroisse qui se préparent à leur communion solennelle et ils le font encore cette semaine.

M. Jean-Baptiste Larivière achève de rebâtir sa maison qu'un incendie avait détruite l'hiver dernier. C'est M. Adhémar Jacques et J.-Louis Bourgeois qui exécutent les travaux.

Mascouche

(D.N.C.) — 40 HEURES. — Les 16, 17 et 18 mai eurent lieu les prières des Quarante Heures. A cette occasion les prêtres des paroisses voisines sont venus prêter leur concours. Le premier jour M. le curé O. Valois, de St-Joachim chanta la messe assisté des abbés R. Paquin et G.-O. Grégoire, M. l'abbé Clément Clément, vicaire à l'Épiphanie chanta la messe du second jour et M. l'abbé R. Paquin, vicaire à St-Roch de l'Achigan fit la clôture. L'autel était décoré avec soin et goût. Les fidèles se sont approchés nombreux des sacrements. Nos félicitations et nos remerciements.

NAISSANCES. — Le 8 mai, a été baptisée M.-Fernande-Ernestine, fille de Lionel Brodeur et de Alice Beauséjour. Parrain: J.-Bte Ethier; marraine: Ernestine Thérien, son épouse.

Le 11 mai, a été baptisé J.-Jean-Guy-Charlemagne, enfant de Ls Lescarbault et de Laurette Archambault. Parrain: Charlemagne Lescarbault; marraine: Rita Archambault.

Le 22 mai, J.-Anatole-Guy, fils de Anatole Robert et de Anita Ouimet. Parrain: Joseph Robert; marraine: Alida Dompierre, son épouse.

Le 22 mai, J.-Emile Vianney, fils de Léopold Turène et de Antoinette Chapat. Parrain: Adonai Payette; marraine: Gabrielle Chapat, son épouse, de Charlemagne.

Aux Anciens élèves de l'Académie de St-Gabriel

Nous désirons faire connaître à tous les anciens de l'Académie St-Gabriel de Brandon que dimanche 12 juin prochain, la Fédération des Amicales des Anciens des Frères du Sacré-Coeur fera son voyage annuel à Saint-Gabriel de Brandon.

L'Amicale invite cordialement tous les Anciens professeurs et élèves des RR. Frères du Sacré-Coeur de l'Académie St-Gabriel de Brandon. Envoyez votre adresse soit à l'Académie, au Frère Emilien, St-Gabriel de Brandon, (Berthier), ou à M. Jean-Marie Lessard, secrétaire, St-Gabriel de Brandon, (Berthier), P. Q. 19m. 2 fs

MELI-MELO

MAISON D'ETE
A vendre ou à louer pour la saison, belle maison de campagne située sur le bord du lac aux Huards (Loon Lake) à huit milles de Rawdon, (Montcalm), Qué. Cinq chambres à coucher, chambre de toilette, grand living room avec foyer, grande salle à dîner et cuisine, garage, chaudière, etc. etc. S'adresser à M. Jean Tellier, 132 rue Notre-Dame, Joliette, tél. 536.

Jos. Frenette

vendeurs des autos
Packard et Nash
et camions
International
96, Manseau, JOLIETTE
Tél. 750 — C. postal 68

CEUX QUI AURAIENT BESOIN D'UNE INSTITUTRICE

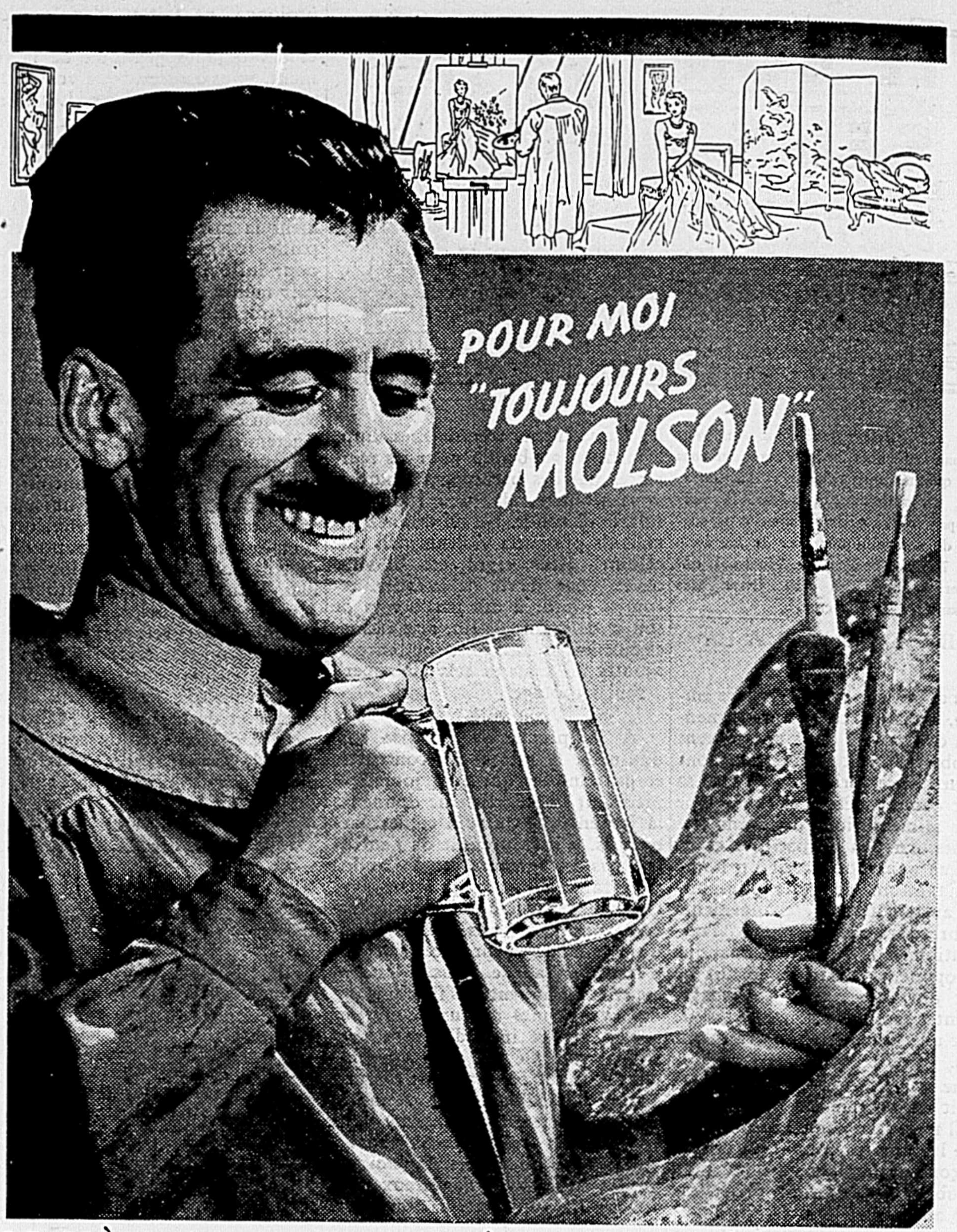
pourraient s'adresser à Mlle Jacqueline Denis, St-Norbert (Berthier), diplôme avec gr. distinction (1937) de l'École normale de Ste-Ursule, gagnante du prix de français, donné par l'hon. A. Paquette, secrétaire provincial. Peut fournir références. 19m. 4f.p.

CHALET A LOUER

Au lac Noir, chalets meublés, avec garage; eau à l'intérieur, approvisionnement de nourriture sur place; de bons chemins y conduisent. Conditions avantageuses. — S'adresser à Michel Bounadère, Ste-Emélie de l'Énergie, (Joliette). 12m. j.n.o.

A VENDRE OU A LOUER

Trois bâtisses très confortables pouvant servir pour touristes, situées au Pont Rouge, sur le bord de la rivière l'Assomption. Bonnes conditions. S'adresser à Ed. Plante, secrétaire de la Crémierie Coopérative, Ste-Béatrix. 4m. 4f.p.



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

POUR SAVOIR LE FRANCAIS

Pour connaître la langue française il faut savoir l'analyser. D'où l'importance d'un bon traité. Celui de M. l'inspecteur Adrien Froment (Traité d'analyse grammaticale et logique) est approuvé par le Conseil de l'Instruction publique. En vente chez l'auteur à St-Gabriel (Berthier) et dans les librairies: \$1.00. 4mai j.n.o.

Téléphone 365
Barrette & Lépine
ASSURANCES GENERALES
Feu - vie - accidents - automobiles - garanties
Agents spéciaux pour "LA SAUVEGARDE"
Antonio Barrette, M. L. A.
Noel Lépine
45 RUE ST-PAUL, JOLIETTE

FAITES TEINDRE CHEZ PARENT

M. Adrien Parent (14 ans d'expérience) dirige une teinturerie moderne au no 43, Garneau. Tous les travaux de teinture, de nettoyage et de pressage à la satisfaction du client. Appelez 963 et on passera prendre vos ordres. 5m. 4fs

TEINTURERIE

A vendre ou à louer, à très bonnes conditions, teinturerie, bien équipée, rue GUILBAULT. — S'adresser à Léon Brousseau, 39, St-Louis. 28av. j.n.o.

FLEURS ET PLANTS
Pensées fleuries, plants de tomates, fleurs annuelles et vivaces, arbustes, ainsi que fleur coupées, bouquets de mariées, couronnes, etc. le tout chez le fleuriste, 288 DeLanaudière. 12mai 4 fs

Aux plus bas prix en ville, vous trouverez le plus bel assortiment de chaussures pour hommes, femmes et enfants au magasin

La Chaussure Moderne
ALB. JOLY PROP.
Agence exclusive des fameuses chaussures SLATER
32, place Lavaltrie Tél. 558

A VENDRE

Emplacement de 12 arpents, maison, dépendances et poulailler pour 600 volailles. Le tout en bon ordre; vendra à conditions faciles. S'adresser à Vianney Bordeleau, 5e rang, St-Ambroise. 12mai 4 f.p.

Rodolphe Bédard
Bureau établi en 1908
Expert-Comptable licencié et agréé
(Charteré accountant)
Consultations pratiques en matières commerciales et financières
425, Avenue Viger, Montréal

Tél. Bureau: 98 Boîte postale: 968
Tél. Rés. privée: 607
J.-BTE FONTAINE
COURTIER D'ASSURANCES
FEU — VIE — ACCIDENTS — RESPONSABILITE PATRONALE
Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises
45, rue Saint-Paul, Joliette, Qué.
Informations fournies avec plaisir sur tous genres d'assurances

Voulez-vous une Protection Parfaite ?
Si oui, placez vos assurances
PAR L'ENTREMISE DE
J. Conrad Perrault
REPRESENTANT DE LA "GREAT WEST"
Courtier en assurances générales. — Syndic en faillites
69, Notre-Dame, Joliette

SEULE LA
"Speed Queen"
OFFRE TOUS CES
A VANTAGES
WASH MORE CLOTHES PER HOUR

Essoreuse sûre et très puissante
Cuve plus grande en forme de bol
Parois doubles conservant l'eau chaude
Conduite à transmission "Arc-cuate"
Chassis en acier
Cuve "Monel" garantie pour la vie

SPEED QUEEN

Comparez ces avantages de la "Speed Queen" avec ceux de toute autre laveuse sur le marché. — Vous constaterez pourquoi la "Speed Queen" lave plus vite, dure plus longtemps et donne un meilleur service sur toute la ligne que n'importe quelle autre laveuse actuelle.

Vendu à termes aussi faciles que \$1.00 par semaine chez

FELIX JOLY
DIRECTEUR FUNERAIRE — MARCHAND DE
Meubles — Poêles — Machines à coudre — Réfrigérateurs et Laveuses électriques
ST-LIN DES LAURENTIDES, P. Q.

SOYEZ FORT
SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITE FATIGUE HABITUELLE
EPUISEMENT MANQUE D'APPETIT

PRENEZ LES
PILULES MORO
DE MEDICALE MORO-1466, St-Denis, Montréal

La grande vente se continue chez



Léon Ratelle & Fils

Rue Notre-Dame, Joliette

De vraies aubaines pour tous.

Extermination

— des —
COQUERELLES
— ou —
PUNAISES
par une méthode
de vaporisation

Satisfaction garantie

OSCAR LANDRY

PHARMACIEN

La pharmacie la mieux assortie du district.

Téléphones : 228 et 229

51, NOTRE-DAME, JOLIETTE, P. Q.

St-Cuthbert

(D.N.C.) — BAPTEMES. — Le 5 mai, Marie-Pauline, enfant de Gérard Robillard et de Rose-Aimée Lambert, Parrain: Clément Robillard; marraine: Eléonore Dénommée.

— Le 11 mai, Marie-Yvonne-Jeanette, enfant de Lionel Grandchamp et de Laurette Beaucage. Parrain: Gérard Beaucage; marraine: Yvonne Beaucage.

SEPULTURE. — Le 19 mai, sépulture de Julie Baillargeon, épouse de Charles Brunelle, âgée de 75 ans.

L'Alma Mater invite cordialement toutes ses anciennes pour le 29 mai, à 1 h. 30 p. m.

NOUVEAU CORDONNIER. — Bienvenu à M. Prud'homme, cordonnier, remplaçant M. Roland Sylvestre qui est allé demeurer à Louiseville.

VA ET VIENT. — M. le chanoine Désy, ainsi que M. et Mme Hector Bissonnette, chez Mme Charles Marcoux.

— M. l'abbé Wilfrid Cabana, chez son père M. Anselme Cabana.

— R. Sr Supérieure, accompagnée de deux religieuses et de Milles Madeleine Beaucage et Jeannette Drainville de passage à Lachine.

— Milles Jacqueline Marcoux, Solanges et Josette Denis, à St-Barthélemi.

— M. et Mme Roméo Coulombe chez M. Jos. Robillard.

— M. Gérard Denis et ses deux fils Jacques et Raymond, de Joliette chez leurs parents de St-Cuthbert.



Salon de Beauté

Anne-Marie Poirier,
14a, place Lavaltrie, Joliette

SPECIALITES :

PERMANENTS de tout genre naturel ou Pine Apple AVEC machine ou SANS machine.

ONDULATIONS

marcel croquignole dit komol, papier, à l'eau, marcel.

COUPE DE CHEVEUX

manicure, shampoo et traitements à l'huile.

Cordiale bienvenue à tous.

Anne-Marie Poirier

14a, place Lavaltrie,
(voisine de l'United Stores)
JOLIETTE Tél. 61

St-Esprit

(D.N.C.) — MARIAGES. — Samedi le 21 mai, fut béni le mariage de Mlle Georgette Poirier, avec M. le Dr Grenon d'Ontario.

— Le 24 mai, le mariage de Mlle Berthe Mireault, avec M. Wilfrid Perreault, barbier.

Nos vœux de bonheur à ces jeunes époux.

Les paroissiens de St-Esprit sont heureux d'apprendre la nomination de Mgr Lafortune au siège épiscopal de Nicolet. M. l'abbé Lafortune a exercé son ministère parmi nous, pendant quelques mois, dans sa première année de vie sacerdotale; nous lui offrons nos félicitations ainsi que nos meilleurs vœux.

Lanoraie

Les Tertiaires de Lavaltrie font chaque semaine, le mercredi de 3 à 4 h. res, une supplique à la très sainte Vierge Marie (Notre-Dame du Perpétuel secours); ils récitent le Rosaire à haute voix.

MARIAGES. — Samedi, 14 mai, Mlle Hélène Desrosiers, fille de M. Jean-Louis Desrosiers de Lanoraie, se mariait à Montréal.

Samedi le 21 mai, en l'église de Lanoraie, fut béni le mariage de Mlle Marie Chaput, fille de M. et Mme Nap. Chaput, avec M. Emile Gladu de Repentigny.

BAPTEME. — Le 16 mai dernier, Joseph - Adélar - Jacques-Pierre, fils de M. Adélar Rondeau et de Mme Rondeau (Elisane Lippé). Parrain: M. Gaston Rondeau; marraine: Mlle Madeline Rondeau.

SEPULTURES. — Dans les premiers jours de mai, est décédée, à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, Mme Atchez Bonin (Ar-

Examen scientifique de vos yeux

TROUBLES MUSCULAIRES CORRIGES. STRABISME, avec nos Traitements Orthoptiques

EMILE PREVOST

SPECIALISTE OPTOMETRISTE

AJUSTEMENT DES YEUX ARTIFICIELS

26, rue St-Paul, JOLIETTE

Notre livret sur la VUE et L'HYGIENE de L'OEIL, envoyé gratis sur demande.

sola Casaubon), âgée de 43 ans. Elle fut inhumée au cimetière de Lanoraie.

— Marie-Louise Champagne, épouse de M. Joseph-Norbert Dalcourt, décédée à l'âge de 57 ans.

— Le 16 mai, est décédé à Lanoraie, M. Jean-Baptiste Beaulant, cultivateur, époux de Odile Brouillette, décédée.

Il fut inhumé le 18 mai.

Au siècle de la vitesse

Voici quelques curieuses données sur l'accroissement de rapidité des voyages. En 1560, il fallait six semaines pour aller de Paris à Nîmes, soit moins d'un km (2-3 de mille) à l'heure de moyenne; 28 ans après, le trajet Paris-Toulouse exigeait encore 15 jours (environ 1 mille et quart de moyenne horaire). Lentement, mais sûrement, la vitesse s'accroît. Ainsi, au siècle suivant, on va en 20 jours de Paris à Madrid (moins de 1 mille et trois quarts à l'heure) et le courrier diplomatique fait ce voyage en 10 jours (3 milles et demi à l'heure).

Au XVIIIe siècle, le carosse public relie Paris à Lyon par le Bour-

MANTEAUX

— à —
\$5.95
et plus

— chez —

C. Cormier

25, St-Paul, Joliette

Les modèles et la qualité de ces manteaux vous surprendront.

bonnais en 10 jours avant 1775 (1 mille et quart à l'heure), puis en 5 à 6 jours après 1775, par la Bourgogne (2 milles et demi).

En 1810, il faut 4 jours pour aller de Paris à Lyon, 3 jours sous Louis-Philippe en roulant jour et nuit. Enfin, en 1913, 6 h. 20 suffisait pour ce même voyage par chemin de fer et, aujourd'hui l'avion ne met plus qu'une heure 45 (180 milles à l'heure!) En 1933 un avion allemand a relié Berlin à Séville en 8 heures, soit près de 217 milles à l'heure!

MELI-MELO

LE VOLTIGEUR INCONNU

Plus qu'une semaine avant la représentation de cette pièce de théâtre que Joliette appréciera certainement!

Il y aura tout pour satisfaire l'assistance: une pièce solide et bien nouée, des acteurs connus et même des nouveaux qui surprendront certainement bien des gens, des décors bien campés, une mise en scène d'un genre nouveau tout va concourir, à apporter à Joliette une soirée mémorable.

Billets à prix populaires: 50, 35 et 25 cts. Réservez vos places à la pharmacie Landry.

NAISSANCE

Le 21 mai, M. l'abbé F. Mousseau a baptisé, à la cathédrale: J.-Albini-Désiré-Raymond, fils de Léopold Provost et de Liliane Borduas. Parrain et marraine: M. et Mme Désiré Provost, grands-parents de l'enfant; porteuse: Mlle Cécile Provost, tante de l'enfant.

AUX ANCIENS DU COLLEGE DE RAWDON

Tous les anciens qui désirent participer aux fêtes qui marquent le 25e anniversaire du collège, le 5 juin prochain, sont priés d'envoyer, sans retard, leurs noms et adresses au R. Fr. Directeur, 5m. 5 fs.

Départ de colons

Le 30 mai prochain, par le Canadien Pacifique, à 5 h. 05 du soir, dix familles de colon et un célibataire qui a obtenu un lot, partiront de Joliette pour St-Urbain de Remigny, Témiscamingue. Ils seront accompagnés de M. l'abbé Donat Hénauld, secrétaire de la Société de colonisation du diocèse de Joliette.

SALLE DU CHRIST-ROI-SAMEDI 28 MAI, A 8 H. 30 DU SOIR | ADMISSION: 25cts

RADIO VODVILLE
Présente
TEDDY BURNS
maître de cérémonie

ARTHUR DUVAL
acrobate sensationnel

Mlle LATENNA
violoniste de fantaisie du poste "La Patrie"

COMEDIE " ? " à se tordre

et 15 autres numéros au programme

- Chez -

Cormier

Un lot de robes qui doivent être écoulées d'ici quelques jours à

\$1.25

Venez nous visiter au No

25, St-Paul, Joliette

Il y a de quoi vous surprendre!

NOYADE A BASE DE ROC

Dimanche après-midi, le jeune Josaphat Tremblay, fils de M. Thomas Tremblay, de la paroisse St-Pierre, est noyé dans la rivière l'Assomption à 4 milles de Joliette. Sous les yeux de son beau-frère M. Onésime Picard, et de MM. Romulus Bourgeois et Donat Plouffe il disparut dans les eaux de l'Assomption. Toutes les recherches furent vaines, et ce matin on n'avait pas encore retrouvé le corps de la victime. Les recherches sont dirigées par la sûreté provinciale.

CHAMBRE ET PENSION

A 7, rue Fabre, on trouvera chambre et pension. Famille sans enfants. 25m. 1 f.p.

A VENDRE

33 propriétés à Joliette, 4 terres et 2 chalets et plusieurs terrains pour construire. S'adresser à M. A.-A. Boucher, 88 Manseau pour visite et renseignements. La plupart rapportent de 1 1/2 à 1 3/4 % sur le prix demandé. Maisons à un ou plusieurs logis. Magasins et garages. 26m. 2 fs p.

HOMME DEMANDE

pour territoire Rawleigh. Augmentation considérable dans les ventes cette année. Véritable occasion pour homme qualifié. Vous aidons à commencer. Ecrivez à Rawleigh, Dépt. ML-512-O-E., Montréal, Can.

MARIAGE

Richard - Mireault

Ce matin, 25 mai, M. l'abbé Albert Bélanger bénissait le mariage de l'un des membres de la chorale de la cathédrale, M. Emile Richard, fils de M. Onésime Richard, à Mlle Antoinette Mireault, fille de M. Joseph Mireault, MM. Richard et Mireault accompagnaient les époux

AGENTS DEMANDES !

Pas une fortune, mais la chance de gagner, votre vie. Si votre emploi ne vous satisfait pas, demandez un territoire FAMILIX. — Commission généreuse — Pas de risque. Boni. Primes. — Des vendeurs se font de \$18. à \$50. par semaine. Nos 200 produits sont en demande partout! Détails et catalogue GRATIS. — FAMILIX, 570 St-Clément, Montréal (1)

SERVANTE DEMANDEE

Fille demandée, références exigées, service de maison privée. S'adresser à Mme Antonio Barrette, 162, Manseau, Joliette. 25m. 1f

A ST-BARTHELEMI

Dimanche, exposition d'art domestique et de travail manuel, au couvent de St-Barthélemi. On y verra un drapeau jaciste confectionné par une ancienne élève du couvent.

Aux planteurs de tabac jaune

Les producteurs de tabac jaune du district de Joliette ne doivent rien négliger pour obtenir le franc succès à anticiper de leur entreprise. Pour cela, ils mettront en pratique, en autant que ce peut, les divers item suivants:

1. — Ne planter le tabac jaune que sur du terrain bien choisi et bien préparé; en d'autres termes, labouré convenablement et bien hersé (herbage à disques).

2. — Appliquer les engrais chimiques, de préférence quelque 5 à 10 jours avant de planter, et toujours sur rangs.

3. — Ne planter que de bons sujets, de bonne dimension, sains, vigoureux et bien acclimatés. Ne jamais planter de tabac avarié de pourriture. Les rangs seront espacés de 40 pouces. Le tabac se plante à tous les 22 pouces sur le rang.

4. — Remplacer les pieds manquant au bout de quelques jours seulement, afin d'obtenir une plantation de végétation uniforme, par tout le temps de la saison; cette particularité contribuera au franc succès.

5. — Empoisonner les vers gris avec le mélange suivant: 100 lbs de son de blé, 3 lbs Vert de Paris, 3 pintes de mélasse, 3 gallons d'eau. Epancher à la volée à la

veille de planter, à raison de 25 lbs de ce mélange par arpent. De préférence, dès que les pronostics de la température seront excellents pour une couple de jours, il faudra renouveler l'application de cet appât empoisonné, autour de chaque plant du champ (si les vers se font rares, on pourra faire cette dernière application à la volée).

6. — Ne plus planter de tabac jaune après le 12 juin, car mieux vaudra en planter moins grand et viser à produire de la qualité.

7. — Commencer les premiers binages et sarclages dès que les travaux de la plantation seront terminés. Pour les premiers binages, on se servira du cultivateur à ressorts. Pour les sarclages à la main, on ne saura apporter trop d'attention. Veuillez, à chaque plant, à amener un peu de terre autour de la plante, et surtout du côté d'où souffle le vent dominant.

(CONRAD TURCOT)
Spécialiste en tabac
Montréal, le 23 mai, 1938.

Lisez et faites lire L'ACTION POPULAIRE, le journal des familles.

"Salon Idéal"

Mme Origène Amyot, prop.
119, rue ST-LOUIS, Joliette
Téléphone 244

Permanents sans fil, sans électricité, garantie de 6 mois
\$1.50
A
\$4.00



Vic. BEAUDRIault, propriétaire du Club de boxe "Frontenac" qui a rendu possible la venue du champion poids-lourd Larry Bouchard, à l'aréna de Joliette.

Savoir manger est un art

Nous entendons souvent dire que le régime alimentaire est d'une importance capitale dans le maintien de la santé; cela est absolument vrai, mais à raison seulement qu'il soit bien ordonné et que les menus en soient variés. Le choix d'aliments appropriés est le premier item à considérer dans la composition du menu puis, en second lieu, vient la manière de manger ces aliments. Comment manger? Les quelques suggestions suivantes ont pour but de répondre à cette question.

La modération doit être pratiquée en tout temps. Trop manger nuit, même s'il s'agit d'aliments appropriés et excellents. L'excès dans l'alimentation fait du tort et impose à l'organisme un surplus inutile de travail et d'effort qui l'use plus rapidement. La vieillesse prématurée est le résultat commun de la négligence à observer ce mot d'ordre: "Modération".

Les repas doivent être pris dans le calme et la tranquillité. On doit éviter les discussions vives ou les reproches amers durant que l'on est à table. Les aliments se digèrent plus difficilement quand on est fatigué, inquiet ou qu'on se met en colère. Un repas avant le repas est recommandé. On évitera aussi les exercices violents après les repas. Le corps humain requiert de l'exercice mais il a aussi besoin de repos et particulièrement après les repas.

C'est encore dans le but d'assurer à l'organisme le repos dont il a besoin qu'il faut prendre des repas réguliers. Le nombre de repas et l'heure à laquelle on les prend sont purement matière d'habitude et de préférence mais prenons les heures régulières et ne mangeons pas entre les repas, autrement on néglige de donner au système digestif le repos dont il a besoin pour accomplir normalement ses fonctions. Evitons de manger entre les repas et s'il arrive que nous ayons à nous suralimenter que ce soit aussi à heures régulières.

La nature nous fournit les moyens nécessaires à la mastication faite des aliments, il est donc important de nous en servir. Mangeons lentement et mastiquons bien nos aliments avant de les avaler, évitons de délayer les aliments que nous mangeons en buvant à chaque bouchée. L'usage modéré

des breuvages ne présente aucun inconvénient durant les repas à condition de boire quand on a la bouche vide.

La modération en tout temps, aux repas comme ailleurs.

Voilà comment manger.

Service d'Hygiène de l'Association Médicale du Canada et des compagnies d'assurance-vie.

Feu R. Rivest

Nous avons le regret d'annoncer le décès, survenu hier matin, de M. Rosario Rivest, barbier et fils de M. P. Rivest. Le défunt était malade depuis de longs mois. Les funérailles auront lieu à l'église St-Pierre, vendredi matin à 10 heures. Nous offrons nos sympathies à la famille.

PERMANENTE

PARISTYL (de luxe)

Sans fil
\$1.50
\$2.50
\$3.50
\$5.00
\$6.00

toutes à l'huile

- Autre: SANS MACHINE (pour personnes faibles)

Mme P. Lachapelle

60, ST-LOUIS — Tél. 846

Lisez et faites lire L'ACTION POPULAIRE le journal des familles.



PEINTURE — EMAIL — VERNIS
DE QUALITE
PEINTURE 100% PURE
Vernis "CRYSTAL CLEAR"
Email "MULTI USE"

Champlain Lepine

QUINCAILLERIE — ARTICLES DE SPORT

12, place Lavaltrie - - - - - Tél. 786

ARTICLES DE SPORT — PECHE — TENNIS ETC... ETC...
Réparation de raquettes

Larry BOUCHARD vs David JOSEPH
Champion poids lourd des Golden Gloves Club Montcalm

BOXE A L'ARENA

SAMEDI LE 28 MAI A 8 H. 30

Chick BRISSON vs Paul GOYER
de Joliette Club Frontenac

Maurice MARION vs Arthur GAUTHIER
118 lbs, champion des Golden Gloves Club Frontenac

Arbitres: — Dave CASTILLOUX, champion du Canada — Kid ZULU, champion des Maritimes

ADMISSION: Près de l'arène 35c - Gradins 25c - Femmes et enfants 15c